

Extrait du Livre des Minutes de  
 délibérations du Conseil de la Ville de Lachine

" Province de Québec }  
 " Ville de Lachine }"

" Session générale & mensuelle du Conseil  
 " Municipal de la Ville de Lachine, tenue en  
 " l'Hôtel-de-Ville, dans la Ville de Lachine,  
 " Mercredi, le deuxième jour d'Août  
 " mil huit cent quatre-vingt-treize,  
 " à sept heures & demie du soir, et, à  
 " laquelle sont présents: Honorables  
 " Deslauriers, Genin, Maire & M. les  
 " Conseillers Paschal Leclerc, Joseph Allard  
 " & Alfred Martin formant un quorum  
 " du susdit Conseil, sous la présidence  
 " de Monsieur le Maire."

" Il est proposé par le Conseil, Pas-  
 " chal Leclerc secondé par le Conseil, Joseph Allard  
 " qu'il soit Résolu: que le Secrétaire-Trésorier soit  
 " chargé de remettre, à même des fonds de cette  
 " Corporation, à Son Honneur le Maire de  
 " la Ville de St. Henri, une somme de  
 " vingt-cinq piastres (\$25.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) pour être  
 " versée au fonds de secours des pompiers  
 " de la dite ville de St. Henri en reconnais-  
 " sance de la promptitude avec laquelle  
 " ils ont répondu à notre appel à nous  
 " venir en aide lors du dernier incendie  
 " en cette ville, - avec une copie de la  
 " présente Résolution."  
 " Agréé."

Vraie Copie.

H. Robert  
 Secrétaire Trésorier  
 v. l.

N<sup>o</sup> 5417

Extrait d'une résolution  
Du Conseil de la  
Ville de Lachine  
Reconnaissance à la  
Brigade de feu de St-Henri

2 août 1893

M/B

P23/E2,98

P23/E2,98

St Henri 6 Septembre 1893

Monsieur le Maire  
Messieurs les Conseillers  
de la Ville St Henri

Messieurs,

Les amis de feu Thos. Bradford  
en son vivant auditeur des Comptes de St Henri,  
ont manifesté le désir d'élever un monument  
à sa mémoire. Ils ont adressé à plusieurs  
personnes des lettres circulaires à cette fin.  
Ne croyez vous pas, Messieurs que votre  
Conseil pourrait contribuer par une  
legère offrande et payer ainsi son  
juste tribut d'hommage que à la  
mémoire d'un bon serviteur et d'un honnête  
Citoyen. Permettez-moi de soumettre l'idée  
à votre considération. Votre très dévoué  
Hauet Dr. m. d.

N<sup>o</sup>  
4

Lettre de M<sup>r</sup>  
le P<sup>r</sup> Joseph

Servant  
<sup>alors</sup>  
au Defunt

le J. Bedford  
le 6 Sep. 1893

J.B

P23/E2,98



P23/E2,98

From: File of the  
Robinson Pl. to Lot on  
Lachine Canal -

April 28 - 1865. Deed of Sale  
J. Hunter of Lot No. 11.175  
Reg. Montreal 11 May 1865  
No. 41.131 S.H.P.

By Deed of Mr. assignee  
of estate of Hon. J. Young.  
Pl. sold to  
André Robitaille of city  
dist. of Montreal: etc.

These certain emplacements  
situate in the parish St. Germain

forming part of the "Gregory Farm"  
 - being described as a separate  
 place thereof made by Charles  
 Legg - Civil Engineer - deposited  
 in the office of the said S.H.  
 as lots numbers -

119.	(Probably Cad No	2171
120	"	2170
121	"	2167
122	"	2166
123	"	2163
124	"	2164
135	"	2165
136	"	2168
137	"	2169
138 -	"	2172

Contiguous one to the other  
 bounded in front by the land

P23/E2,98

of the Lachine canal - in line  
by St Ambrose Street - on  
one side to the N.E. by Har-  
rison Street & on the other  
side to the S.W. by the lots  
numbered 124 & 123 on said  
plan - The said culverts  
each measuring 45 feet in  
width - by from 78 to 85 feet  
deep English measure - more  
plans -

also three Culverts on -  
placements &c. on said  
plan described as numbers

124	(probably now called 2164)	
125		2159
126		2158
127		2155

P23/E2,98

128	- probably same lot -	2154
129	"	2153
130	"	2156
131	"	2157
132	"	2160
133	"	2161

- Iron lots being contiguous  
bounded in part by lands of  
the Lachine Canal - in rear  
by St. Andrew Street - to  
N.E. by lots 123-124 &  
on the other side to the S.W.  
by the property of St. Mary  
- the sd. enclosures each  
measuring 45 ft in width by  
from 80 to 100 feet in depth  
Eng. measure - more or less



P23/E2,98

All white lots from 119  
to 139, both inclusive, on  
the lot in said plan described  
of No 3 -

— Less —

16. Mo. 1846. Deed Sale  
O. J. Devlin N. P. Montreal  
No 6591. Reg<sup>d</sup> 15 Dec 1846  
No 90450.

Andrus & Co. sold to  
Her. Theopoldy N.

1. a part of land of triangular  
figure - bounded N.W. by  
Ludlow - 155 feet - N.E. by

P23/E2,98

Harrison St. 10ft 6 in -  
S. E. by S. 103. 10"  
English Museum. 805 feet -  
Q<sup>100</sup> - a tree plant of  
Trunculus fipus - to  
N. W. by S. 271 ft. 4 in  
S. E. by S. 272 ft  
N. W. by S. 2 ft  
4 in - English. 303 ft.

For desc<sup>n</sup> of each portion  
of each Cd. to taken  
into desc<sup>n</sup> plan by  
Ruelle P.S.

2170 - 2167. 2166 - ships

P23/E2,98

155 feet - by 15 ft 6 in. at  
one end & nothing at the other  
off. 2154 - 2155 - 2158 -  
2159. 2162 - steps 271  
ft high - by 2 ft - 4 in  
trough -

Cad. Lots 2153 - 2172 St Henri -

1865. 28<sup>th</sup> sept. Deed of sale J. Hunter  
of Cd. M.P. N<sup>o</sup> 11175. Reg<sup>d</sup> 11 May  
1865. N<sup>o</sup> 41.131 2<sup>th</sup> R.

M<sup>rs</sup> Lache es qual assignee  
Estate of John Young. To  
Andrew Roberson -

*Wm*

"These certain emplacements  
situate in the Parish & D. of Mt.  
forming part of the "Gregory Farm"  
described in a figurative plan  
made by Charles Lefevre. C.E. and  
deposited in the office of J.L.H. as  
lots M<sup>rs</sup> 119. 120. 121. 122. 123  
134. 135. 136. 137. & 138. con-  
tiguous one to the other - bounded



P23/E2,98

in front by the land of the Lachine  
Canal. in rear by St Ambrose  
Street. on one side to the N.E. by  
Harrison St. & on the other side  
to the S.W. by the lots numbered  
124 & 123 of said place. each  
measuring 45 feet in width by  
from 78 to 85 ft depth measure  
more or less.

also - lots

124. 125. 126. 127. 128. 129. 130

131. 132. 133.

being contiguous. bounded  
in front by the land of the Lachine  
Canal - in rear by St Ambrose  
St. on one side to the N.E. by  
lots 123. 124 on the other side  
to the S.W. by the property of S.V.  
Grosely - each 45 ft in width  
by from 80 to 100 feet deep by side  
measure - more or less -

P23/E2,98

Sole -

1876. Nov. 16. before J. D. White R. P.  
No 6591. Regd 15 Dec. '76. No 95750.

Andrew Johnson to

H. H. H. per Hon. Alex. McKeuzie  
acting by Glepling -

1. A tract of land of triangular fi-  
gure - bounded on N.W. by road -  
155 ft. N.E. by Hamison St 10 ft. 6 in  
St. Lawrence Canal. 153. 10 in

Enfitee no. 805 spt. ft -

2. A tract of land of triangular  
figure - to N.W. by road - 271. 4  
S.E. by St. Canal. 272 ft - NW by  
Murray & Pickers 2. ft 4 in

Enfitee no. 303 spt. ft -

**P23/E2,98**

*Full dist<sup>y</sup> v. dist plan*  
*Bill*  
*Bill*

P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & La Rochelle,

Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

Batisse : New-York Life, Place d'Armes.

BOITE P. O. 1157.

Montréal, 14 août 1902

Mons. J. Beauchamp. Soc. - Des. Ville de St-Henri  
Monsieur

Vous trouverez ci-incluse  
copie du jugement du comité de chemins de fer  
du conseil privé. ~~Sur~~ la requête pour l'ou-  
verture de la rue Garsau, vous voudrez  
bien en donner communication au conseil. Vous  
verrez que le jugement n'est pas ce que  
la "Gazette" rapportait.

Ci-inclus aussi, vous trouverez les renseigne-  
ments que j'ai pu me procurer concernant  
la rue Harrison. Vous pouvez les communi-  
quer à l'ingénieur de la ville qui devra lo-  
caliser la rue Harrison.

Bien à vous

J. A. C. Madore



No 5413  
Memoire des  
titres louages  
de de la rue  
Robertson & autres  
situés de  
la rue Gouin  
Haut 1893

12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

P23/E2,98

Prince de Quebec } - A une session de Comité  
 Ville de Steeun } Journal du Conseil de la Ville  
 de Steeun tenue a Steeun au  
 leur ordinaire des sessions du dit  
 Conseil. Vendredi le quatorziem jour  
 d'août mil huit cent quatre vingt  
 treize conformément a la loi a  
 laquelle session sont présents  
 son honneur le Maire J. Dagenais  
 & Messrs les Conseillers M. Barri  
 Ernest Faute, Adolphe Rié & Aimé  
 Faute, formant un quorum sous  
 la présidence de M. le Maire -

Il est ordonné et statué par résolution  
 du Conseil comme suit parovir.

Il est résolu et adopté a l'unanimité  
 que le montant de l'évaluation des  
 loyers des magasins des naves qui  
 suivent soient réduits comme suit

J. B. Roy	\$120 <sup>00</sup>	= \$900	Mill Robidon	\$108 <sup>00</sup>
J. B. Labreche	\$120 <sup>00</sup>	= \$900	M. Labreche	\$108 <sup>00</sup>
Leclerc Rié	\$100 <sup>00</sup>	= \$750		
S. Landeulle	\$96 <sup>00</sup>	= \$720	R. Meyer	\$750 <sup>00</sup> = \$562 <sup>50</sup>
C. Gaudon	156 <sup>00</sup>	= \$1170		

Il est aussi  
 résolu que la taxe soit calculée en  
 conséquence - adopté a l'unanimité  
 et la séance est levée

(Contresigné  
 L. J. Frenéal  
 Ass. Sec. Tr.)

J. Dagenais  
 Maire

N<sup>o</sup> 544  
Assemblée de comité  
Général du conseil  
tenue le 4 août 93  
Re. Logueticens) 4/3

P23/E2,98



P23/E2,98

DÉLAVÉ

N<sup>o</sup> 5415

Lettre de M<sup>me</sup>  
Cooper Revores  
Municipales  
Arrears de 1892

9 Aout 1893

72

Montreal  
Aug 9 1893

J. J. [Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]  
[Illegible]



P23/E2,98

DÉLAVÉ

N<sup>o</sup> 5415  
 Lettre de M<sup>r</sup>  
 Cooper Revores  
 Municipales  
 Arreages de 1892  
 9 Aout 1893  
 17/12

Montreal  
 Aug 9 1893

*[The remainder of the document contains several paragraphs of extremely faint, illegible handwritten text.]*

P23/E2,98

~~Aug~~ <sup>no 5416</sup>  
Aug Collier  
lettre de deman-  
dation de sa  
maison  

---

9 Aout 93

St Henri 7 Aout 1893

Messieurs

Depuis assez longtemps  
que vous nous retardez  
Veuillez voir au plutôt  
à ce que ce soit fini  
Il faut que la maison  
du font de la cour soit dé-  
manché pour pouvoir bâtir  
les hangar. Nous avons été  
protesté par les constructeurs  
parce que l'ouvrage ne peut  
continuer. Voici le montant  
que je demande à la compagnie  
pour dédommagement de

P23/E2,98

3 7 1 0

tout, d'abord de démolir la  
maison au bout de la cour  
et le terrain que vous avez  
oté le tout au montant de  
Mille dollars.

Si d'ici à huit jours  
je n'ai pas reçu de réponse  
je prendrai les moyens pour  
en finir.

Votre très etc

Augustin Gobier.



P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

Je soussigné L.N. Sonceal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le *neuvème jour d'août* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de *la corporation* ci-annexé dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir: - Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'église Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche le *treizième jour d'août* étant le Dimanche que j'ai lu les dits avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce qui de droit.

St Henri ce

*14<sup>me</sup> jour d'Oct 1893*  
*L.N. Sonceal*  
Constable Spécial

TS.

DUS CEUX

SPECIAL

égout

*la rue*  
*de fer*  
*Le Nord Ouest*  
*piéde*

et Déposé

Les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce *neuvème* jour du mois de *août* mil huit cent *quatre-vingt treize*



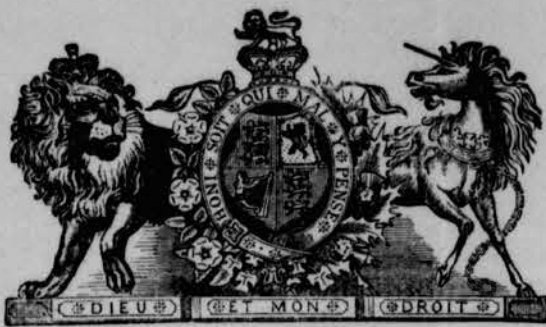
BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*par L.N.S.*

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }  
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX  
QU'IL APPARTIENDRA.

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL  
DE COTISATION pour la Construction de égout  
commun *de la rue Maria - de la rue*  
*Ste Emelie longeant le chemin de fer*  
*du Grand Parc, allant vers le Nord-Ouest*  
*sur une distance de 154 pieds*

dans la ville de St, Henri. est Complété et Déposé  
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-  
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le  
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-  
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,  
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing  
et le sceau de la Corporation, ce *neuvième*  
jour du mois de *Avril* mil huit cent  
quatre-vingt *neuf*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*par L. B.*



P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC } SEWERS.  
TOWN OF ST. HENRY }

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM  
IT MAY CONCERN.

# PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL  
for the Construction of the common Sewer on *Marie Stee*  
*from St. Emelie - to a distance of 154 feet*  
*towards the N. West on the Grand Trunk railway*

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at  
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the  
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount  
to the undersigned at his office within eight days from this date,  
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of  
the Corporation, this *eighteenth* day of the month of *August*  
Eighteen hundred and ninety *three*



OFFICE OF SAID COUNCIL }  
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET }

*Yule Beauchamp*  
Secretary-Treasurer

*J. L. B.*

P23/E2,98

No 5417

Cuis dépôt rôt égout  
de la rue Maria et  
retour ce 14 Août/93





P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

soûsigné L.N. Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous serment d'office que le *neufième jour d'Avril* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de *la cotisation d'égout en la rue Walker de St Jacques et St Antoine* ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits \_\_\_\_\_ avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue de service Divin du matin le Dimanche *le neuvième jour d'Avril* étant le Dimanche que j'ai lu les dits \_\_\_\_\_ avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les \_\_\_\_\_ dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce *14 me jour d'Avril 1913*

*L. N. Senecal*

Constable Spécial

ITS.

OUS CEUX

SPECIAL

égout

*de la*

et Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce *neufième* jour du mois de *Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt *treize*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*pa. L. N.*

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }  
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX  
QU'IL APPARTIENDRA.

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL  
DE COTISATION pour la Construction de égout  
commun

*de la rue Walker - de la  
rue St. Jacques @ St. Antoine*

dans la ville de St, Henri. est Complété et Déposé  
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-  
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le  
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-  
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,  
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing  
et le sceau de la Corporation, ce *neuvième*  
jour du mois de *Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre-vingt *vingt*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*per. L. H.*



P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC } SEWERS.  
TOWN OF ST. HENRY }

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM  
IT MAY CONCERN.

# PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL  
for the Construction of the common Sewer on *Walker Street*  
*from St. James to St. Antoine*

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at  
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the  
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount  
to the undersigned at his office within eight days from this date,  
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of  
the Corporation, this *nineteen* day of the month of *August*  
Eighteen hundred and ninety *three*



OFFICE OF SAID COUNCIL }  
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET }

*Jules Beauchamp*

Secretary-Treasurer

*per L.A.S.*



P23/E2,98

No 5418

Mis de potte vide de  
conservation égout rue  
Walker et retour  
ce 14 août/43

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

issoussigné L.N. Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le *neuvième jour d'août* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de la *completion et depot du rob. payé de cotisation pour l'égout commun de la rue Henri de St. Jacques @ L. Aubin* ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir: - Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St. Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St. Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche le *neuvième jour d'août* étant le Dimanche que j'ai lu les dits avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce *14 no jour d'août 1893*

*L.N. Senecal*

Constable Spécial

TS.

DUS CEUX

SPECIAL

égout

*St Jacques*

t Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce *neuvième* jour du mois de *août* mil huit cent quatre-vingt *treize*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*J. L. S.*



P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }  
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX  
QU'IL APPARTIENDRA.

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le RÔLE SPECIAL  
DE COTISATION pour la Construction de égout  
commun *de la rue Green - de Jacques*  
*@ St. Antoine*

dans la ville de St. Henri. est Complété et Déposé  
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-  
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le  
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-  
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,  
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing  
et le sceau de la Corporation, ce *neuvième*  
jour du mois de *Avril* mil huit cent  
quatre-vingt *treize*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*J. L. S.*

P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC } SEWERS.  
TOWN OF ST. HENRY }

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM  
IT MAY CONCERN.

**PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL  
for the Construction of the common Sewer on *Green Street*  
*from St James to St Antoine*

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at  
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the  
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount  
to the undersigned at his office within eight days from this date,  
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of  
the Corporation, this *eight* day of the month of *August*  
Eighteen hundred and ninety *three*



OFFICE OF SAID COUNCIL }  
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET }

*Jules Beauchamp*

Secretary-Treasurer

*per L. B. S.*

P23/E2,98

No 5419

Avis de pot role special  
egout rue Green  
Et retour ce 14 Avril/43

---



P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

Le soussigné L.N. Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le *neuvième jour d'Avril* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de *la corporation et de la ville de St. Jacques @ St. Antoine* ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St. Henri sise et située en la Ville de St. Henri coin des rues St. Jacques et St. Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St. Henri sise et située en la Ville de St. Henri coin des rues Notre-Dame et St. Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifi de plus avoir lu les dits \_\_\_\_\_ avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St. Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche le *neuvième jour d'Avril* étant le Dimanche que j'ai lu les dits \_\_\_\_\_ avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les \_\_\_\_\_ dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce *14 me jour d'Avril 1913*

*L. Senecal*  
Constable Spécial

ITS.  
TOUS CEUX

SPECIAL  
d'égout  
de la  
ville

et Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce *neuvième* jour du mois de *Avril* mil huit cent quatre-vingt *neuf*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

par *L.S.*

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }  
VILLE DE ST. HENRI }

EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX  
QU'IL APPARTIENDRA.

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le **ROLE SPECIAL DE COTISATION** pour la Construction de l'égout commun *de la rue Atwater de la rue St. Jacques @ St. Antoine*

dans la ville de St, Henri. est Complété et Déposé au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce *neuvienne* jour du mois de *Avril* mil huit cent quatre-vingt *neuf*

BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*par L. B.*





P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC } SEWERS.  
TOWN OF ST. HENRY }

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM  
IT MAY CONCERN.

**PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL  
for the Construction of the common Sewer on *Atwater Street*

*from St. James to St. Antoine*

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at  
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the  
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount  
to the undersigned at his office within eight days from this date,  
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of  
the Corporation, this \_\_\_\_\_ day of the month of  
Eighteen hundred and ninety \_\_\_\_\_

OFFICE OF SAID COUNCIL }  
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET }

*Jules Beauchamp*

Secretary-Treasurer

*J. L. B.*



P23/E2,98

No 5420

Avis depot role de Co-  
tisation egout de la  
rue Alabaster et rebou  
ce 14 Avril/93

PROVINCE OF QUEBEC  
TOWN OF MONTREAL

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF MONTREAL AND TO ALL WHOM  
IT MAY CONCERN

PUBLIC NOTICE

WHEREBY GIVEN AND BY THE  
MAYOR OF THE TOWN OF MONTREAL



P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

soussigné L.N.Soncal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le *neuvième jour d'Avril* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de la *corporation et dépôt du rôle spécial de cotisation pour égout de la rue Marm - de St. Jacques & St. Antoine* ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir: - Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'église Catholique Apostolique et Romaine de St. Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits \_\_\_\_\_ avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche le *neuvième jour d'Avril* étant le Dimanche que j'ai eu les dits \_\_\_\_\_ avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les \_\_\_\_\_ dits avis public ont été rendus publiques

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce *14<sup>me</sup> jour d'Avril 1893*

*L.N. Soncal*  
Constable Spécial

TS.

DUS CEUX

SPECIAL

égout  
la rue

et Déposé

toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce *neuvième* jour du mois de *Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt *vingt*



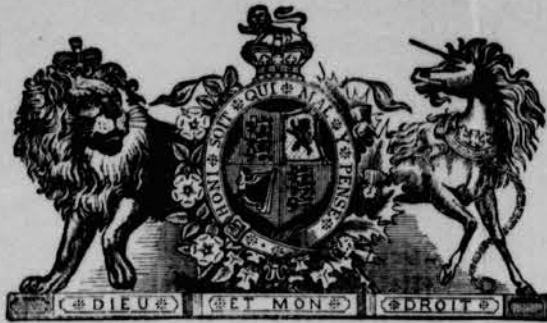
BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3051 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*par L.N.S.*

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }  
VILLE DE ST. HENRI } **EGOUTS.**

**AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX  
QU'IL APPARTIENDRA.**

## **AVIS PUBLIC**

Est par le présent donné que le **ROLE SPECIAL  
DE COTISATION** pour la Construction de égout  
commun *de la rue Marie de la rue  
St. Jacques a St. Antoine*

dans la ville de St. Henri. est Complété et Déposé  
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-  
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le  
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-  
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,  
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing  
et le sceau de la Corporation, ce *neuvième*  
jour du mois de *Août* ————— mil huit cent  
quatre-vingt *vingt*



BUREAU DU DIT CONSEIL }  
HOTEL-DE-VILLE 3051 RUE NOTRE-DAME }

*Jules Beauchamp*

Secrétaire-Trésorier

*Jas L.S.*



P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC } SEWERS.  
TOWN OF ST. HENRY }

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM  
IT MAY CONCERN.

**PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL  
for the Construction of the common Sewer on *Marin Street*  
*from St. James to St. Antoine*

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at  
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the  
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount  
to the undersigned at his office within eight days from this date,  
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of  
the Corporation, this \_\_\_\_\_ day of the month of  
Eighteen hundred and ninety



OFFICE OF SAID COUNCIL }  
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET

*Jules Beauchamp*

Secretary-Treasurer

*per LBS*



P23/E2,98

No 5421

Avis de dépôt robe spéciale  
Égoût de la rue Marin  
Ce 14 Avu / 93

P23/E2,98

420 RUE RICHELIEU, ST-HENRI - Atelier : 88 INSPECTEURS

MONTREAL, *15 Aout* 1893

M. *J. H. MacDuff* Architecte

A H. FORGUE,

CHARPENTIER ET MENUISIER.

All kinds jobbing promptly done at very low prices. | Toutes sortes d'ouvrages exécutés promptement et à bas prix.

*Je soussigné propose de faire la charpente  
de l'Hotel de ville St-Henri.  
Et de quel les deux en quantité pour la  
Somme de deux cents cinquante et dix  
cinq francs \$ 270.<sup>00</sup>  
Fait le 15 Aout 1893  
H. Forgue*

P23/E2,98

No 5428

J. M. Forque  
Soumission pour  
confection de l.  
Hotel de ville  
15 Aout 1893



P23/E2,98

Montréal 14 août 1895

Monsieur

Je soussigné ménage ci-dessus  
et bien finir ces six ouvrages suivants le mensionnement  
de vos quantités pour la somme de trois cents soixante et  
quinze francs \$ 375,00. signé G. Lorne entrepreneur  
murier Corporation Opelle de St. Pierre de Montréal

826 rue Albert

P23/E2,98

No 5423  

---

J. C. Sedue  
Commission  
pour conser-  
vateur de Hauteville  
17 Aout 1893

A son Honneur Le Maire  
Et Mess Les Conseillers de la Ville de St-Henri.

Mess

En réponse à la votre du 17 courant.

En considération du prix de vingt-cinq  
cents le pied que vous me ditent payer  
à la Compagnie des Chars Robain, pour son  
terrain.

1 Je vous demande cinq cents en plus  
du pied que ce prix, en considération  
des amitiations que j'ai faites sur le terrain  
en le haussant, que vous en prenez qu'une  
petite lisière, et que vous la prenez de biais,  
ce qui a pour effet de gêner la frontière  
pour la construction des maisons.

2 De plus suivant compte fourni  
pour avoir refait le chemin 120-00

3 ouvrage fait dans la rue  
pour me procurer l'eau 75-00

4 Pour déplacer le pont et le  
terraissement 30-00

5 Pour déplacer la chaîne 20-00

6 Pour déplacer la clôture 12-00

7 Les matériaux qui seront  
déplacés resteront Ma propriété.

Montréal 18 Août 1893

Fait en double en date des jours, mois et années  
surdits. Je demeure votre dévoué serviteur.

P. Bernier



No 5424

Lettre de R. H. Bernier  
re demande de plan  
pour expropriation  
sur la rue St-Elyse  
18 Avril 1893

P23/E2,98

St. Henri Août 1893

Après entente et délibérations entre M.  
Augustin Goyer & la Ville de St. Henri  
l'offre de cinq cents dollars  
est acceptée pour l'expropriation d'une  
propriété située sur la rue St. Ferdinand  
(ci-devant Lemieux) comprenant deux cent  
trente pieds de terrain faisant partie du  
lot No officiel 1550 du Cadastre de la  
paroisse de Montréal & une succession  
en lois que le dit Augustin Goyer  
deura enlever à ses frais et ce dans  
un délai raisonnable enfin pour les  
dommages résultant ou pouvant résulter  
de la dite expropriation. et un contrat  
conforme à la présente devra être passé  
entre les parties pour servir et valoir ce  
que de droit. et le dit Augustin  
Goyer a signé sous marque

L. F. Duce

} témoin

Augustin Goyer  
sa  
marque

N<sup>o</sup> 5475

Contente de M<sup>r</sup>  
Augustin Jolin  
Re Expropriation  
Rue St-Henri  
18/8/93  
JL

P23/E2,98



18 Avril 1892

Province de Québec } A une session de Comité  
Ville de Québec } général du Conseil de la

Ville de Québec tenue à Québec au  
lieu ordinaire des sessions du dit  
Comité le vendredi le dix huitième  
jour de Avril mil huit cent quatre  
vingt treize conformément à la loi  
à laquelle session sont présents son  
honneur le Maire J. B. Dugas  
+ MM. le Conseillers Clement Lefleur  
E. M. Barriere Mar. Gougeon, E. M. F. A. A.  
J. J. Aquin formant un quorum sous  
la présidence de M. le Maire

Il est ordonné et statué par résolution  
du Comité général comme suit savoir

Il est résolu et adopté à unanimité  
qu'une somme de quatre mille cinq  
Dollars soit payés à M. J. B. MacDuff  
architecte pour confection d'un plan  
dans la construction de M. B. Décarie  
que la Corporation s'approprie par la  
fausant des changements dans le plan  
du dit architecte. En conséquence il  
est résolu que le Secrétaire Trépoiret  
soit autorisé de faire le ~~plan~~ <sup>plan</sup>

des magasins

Il est résolu et adopté à  
unanimité que la demande faite par  
M. R. N. Derrier notaire soit accordée  
dans les termes mentionnés dans sa  
lettre etc. pour l'expropriation <sup>d'une partie</sup> de son  
terrain sur la rue St. Elizabeth et  
qu'un certificat conforme soit signé par le  
Maire et le Secrétaire pour servir et  
valoir ce que de droit

Il est résolu et adopté à unanimité  
qu'un

P23/E2,98

Somme de six cent <sup>+ quinze</sup> ~~vingt~~ dollars  
soit payé à Mr J. Lecavalier restaurateur  
du Banquet lors de l'inauguration de  
la statue du Parc et ce pour règlement  
de tous comptes ~~adues de conseil~~  
~~+ autres~~ pour les liqueurs etc. infini  
en règlement final de toute ~~compte~~  
reclamation a ce jour - sans aucun ~~autre~~  
(cinq mots payés nuls)  
(un renvoi bon)

Contresigné  
(L. J. J. J. J.)  
Crest. Sec. Sec.

Al. J. J. J. J.  
J. J. J. J.  
M. J. J. J.

N<sup>o</sup> 5476  
Assemblée de  
Comité Général  
du Conseil Tenue  
le 18 août 1883  
7/19

P23/E2,98



P23/E2,98

PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU DU SECRÉTAIRE

No 1131/93

Québec, 18 Aout 1893

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'Honorable  
Secrétaire de la Province, d'accuser réception d'une copie  
certifiée du rôle d'évaluation de votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Vôtre obéissant serviteur,

Le Secrétaire-trésorier  
Municipalité de  
Ville de St-Henri  
Comté de Hochelaga

Dr. Dumont  
Assistant Secrétaire de la Province.  
Suppléant

N<sup>o</sup> 5427  
Recu du Sec-  
Provincial Recu-  
sans réception  
d'une copie de  
Bote d'évaluation  
pour l'année 1892

18 aout 1893

YR

P23/E2,98

St Henri 18 Aout / 93

A son Honneur le Maire et a  
Messieurs les Conseillers :

Je propose de faire la couverture  
en bois de l'hôtel de Ville et d'habitations  
suivant le plan et devis faits par  
M. Mackreiff Architecte pour  
la somme de quatre cent  
quarante cinq Dollars \$ 445.00  
Et aussi la couverture en  
tôle noire telle que demande  
une couche de peinture avant  
de la poser avec du blanc de  
plomb et deux couches après  
quelle sera posée avec du blanc  
de plomb fin. <sup>\$ 370.</sup> Pour trois cent soixante

dix. Parce que je considère que la  
peinture brune ou rouge ne  
vaut rien.

On tôle galvanisée cinq piastres  
au carré Extras et couple  
feu et Ventilateurs qui  
sont Extras.

Jos Jacob  
Contracteur



No 5428

Joseph Jacob  
Sommision pour  
couverture de l.  
Heldville

18 Aout 1893

P23/E2,98

1	Jacob	\$ 370 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	tote noire
	"	\$ 445 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	" galiam #5 <sup>00</sup> / <sub>100</sub> extra
	"		bois
2	Musar	\$ 325 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	bois
3	Jos Car	\$ 350 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
4	Jos Car	\$ 441 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
5	\$26 albat	\$ 375 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
6	Giron	395 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	tot wire
	"	743 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	" Galiam
7	M Trudel	\$ 307 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	bois
8	Arthur Mire	\$ 275 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
9	Jo Forge	\$ 270 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
10	A. LeBlanc	345 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
11	J. Sigoin	417 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	tot wire
	"	769 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	" Galiam
12	O Dion	\$ 290 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	bois
13	M. Lavastrie	\$ 180 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	"
14	Lacasse	324 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	tot wire
	Lacasse	640	" Galiam

Lavoie	180
Forge	270
Mire	275
O Dion	290
M Trudel	307
Musar	325
A LeBlanc	345
Jos Car	350
Jacob	445
Jos Car	441

Lavoie

P23/E2,98

~~Re Roger #~~  
~~Amorbi la maison 305700~~  
~~dommages 7500~~  
~~devent~~

Service de l'Enregistrement de la  
Mairie de Montréal  
sur le (Seymour) (sur fait)

N<sup>o</sup> 5429  
Sommissions  
supplémentaires pour  
conversion H. de Ville  
18/8/93  
JL



P23/E2,98

Montreal Carriage Leather Co.

J. ALEX. STEVENSON,  
PROPRIETOR.

20 Lemoine Street,

Montreal, 19<sup>th</sup> Aug 1893

Jules Beauchamp Esq,  
Sec Treas  
Town of St. Amoy

Dear Sir

In reply to yours  
of the 11<sup>th</sup> inst. I am going to  
make alterations in the  
course of a few days that  
will obviate any difficulty  
hereafter.

Yours Truly  
J. Alex. Stevenson

P23/E2,98

No 5430  
Jules Stevenson  
lettre demand que il  
est a faire des  
reparations  
19 Avril 93

P23/E2,98

LORANGER, BEAUDIN & CARDINAL,  
AVOCATS,

1598 RUE NOTRE-DAME.

J. M. LORANGER, C. R.

S. BEAUDIN, C. R.

J. T. CARDINAL, L. L. B.

TELEPHONE BELL 1615.

BOITE DU BUREAU DE POSTE 2033.

Montréal, 21 Août 1893

Cher Monsieur,  
Nous sommes chargés  
par M. Philippe  
Bouchard de vous  
poursuivre en somma-  
ires, c. a. d. la ville de  
Montréal, pour avoir né-  
gligé de faire la  
connexion de l'eau  
de la rue à sa mai-  
son n° 156 rue Apsley.  
Bien à vous  
Auguste Cardinal  
Frais \$400



P23/E2,98

No 5431

Philippe Rouhaud  
pour avis de poursuites  
au domage et  
négligence de  
Jules Lévesque  
27 Août 1893

P23/E2,98

## Ville de St. Henri.

A. F. Dagenais *Maire, et M. M.*

Clément Lafleur, Louis Doré, Esimer Faille

Aimé Taillefer, Narcisse Gougeon, T. J. Aquin,

C. M. Barrière et Adolphe Riel

Tous Conseillers Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,  
Jules Beauchamp, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de  
la Ville de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette  
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu  
ordinaire des Sessions du Conseil, ~~le~~ *Mercredi*, le ~~vingt-troisième~~  
jour du mois de **Aout** mil huit cent quatre-vingt-~~trois~~ **treize**  
à **8** heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération  
les sujets suivants, savoir :

10. Réception des rapports de comité
20. Question des soumissions re couverture de l'Hotel-de-ville
30. Entente de Aug. Goyer et de R.H. Bernier
40. Paiement de Mr J.H. MacDuff
50. Comptes de Jos Lecavalier
60. Egouts de S.D Vallieres
70. Question de M. Léon Brillou

Donné à St. Henri, sous mon seing, ce **vingt deuxième**  
jour d' **Aout** 189 **3**

*Jules Beauchamp*  
Secrétaire-Trésorier

Je soussigné Adrien Gratton  
 Constable Spécial de la Ville de  
 St. Henri et de la Ville  
 de St. Henri certifie par les présentes  
 et fais rapport à l'office que le vingt deuxième jour  
 d'Aout courant entre Deux et trois  
 heures de l'après midi j'ai signifié  
 a M. Le Maire et a M. M. Les  
 Conseillers mentionnés dans le présent  
 avis a chacun d'eux un double d'icelui  
 d'autre part en parlant et en laissant  
 le double de chacun d'eux a une personne  
 raisonnable de leur famille a leur  
 domicile respectif en la Ville de  
 St. Henri  
 En foi de quoy j'ai dressé et donné  
 le présent rapport par écrit  
 et voloir ce que de Droit

Constable Spécial

N<sup>o</sup> 5432  
 Avis d'Assemblée  
 Spécial du Conseil  
 de la Ville St. Henri  
 tenue le 23  
 Aout 1893





P23/E2,98

EGOUTS DE LA VILLE DE ST. HENRI  
(EGOUT DE LA RUE NOTRE DAME)

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A  
M.M. LES CONSEILLERS DE LA VILLE  
DE ST. HENRI.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de faire rapport que la <sup>2<sup>e</sup></sup> ~~2<sup>e</sup>~~ liste de paie des hommes employés aux travaux d'égoût de la Rue Notre Dame, de Gareau à Chemin de la Côte St. Paul, se monte à - sept cent quatorze dollars et <sup>cinquante</sup> ~~vingt~~ cents (\$714.<sup>50</sup>)

J'ai l'honneur d'être, M.M.

Votre obéissant serviteur -



Ing. Ville de St. Henri -

Montréal, 25 Août 1893. -

P23/E2,98

No 5433  
Le Vaincu. Rapport  
établi sur le terrain de  
la rue Jeanne à  
la Cabane

25 Avril 93

MONTRÉAL, 25 VOÛT 1893. -

ING. VILLE DE ST. HENRI -

Votre opération sera faite -

L'air l'honneur d'être M.M.

à - sept cent cinquante dollars et vingt cents (514.50)  
Notre Dame, de GAREM à Chemin de la Côte St. Paul, se monte  
le de paie des hommes employés aux travaux d'égoût de la Rue  
L'air l'honneur de faire rapport des la terre lis-  
MESSIEURS,

DE ST. HENRI.

M.M. LES CONSEILLERS DE LA VILLE  
A SON HONNEUR LE MAIRE ET A

(EGOUT DE LA RUE NOTRE DAME)  
EGOUTS DE LA VILLE DE ST. HENRI



P23/E2,98

L. J. Forget, President.  
H. A. Everett, Vice Pres. & Man. Dir.  
Granville C. Cunningham, Chief Engr.

E. Lusher, Secy. & Trs.  
J. S. Franklin, Supt.  
W. H. Brenner, Electrical Engr.

Montreal Street Railway Co.

Montreal, 29 May 1893

M. J. Bernier  
Secy. Treas.  
St. Henri

Dear Sir,  
In reply to yours of 25<sup>th</sup> inst. I beg to say that this Company accepts your offer of twenty five cents per square foot for the portion of our land, fronting on Glen Avenue, required, as per plan, for the widening of the said Avenue.

Yours truly  
Lusher  
Secy

N<sup>o</sup> 5434

Lettre de la  
Montreal Street  
Ry Coy acceptant  
l'offre de la Ville  
St. Henri pour  
son terrain de  
la Glen

29 May 1893

YLS



**P23/E2,98**



**CETTE PIECE  
EST ABSENTE  
DU DOSSIER**

Province de Québec } A une assemblée de Comité  
 Ville de St-Henri } Général du Conseil de la Ville  
 de St-Henri, tenue à St-Henri  
 au lieu ordinaire des assemblées dudit  
 Comité, Mercredi, le treizième jour  
 d'Aout Mil huit cent quatre vingt  
 trois conformément à la loi, à laquelle  
 séance sont présents pour le Bureau  
 le Maire Ferd. Dagenais & M. M. les  
 Conseillers Clément Lefleur, G. M. Barrière  
 Esprit Haille, A. Puel & G. F. Aquin  
 formant un quorum sous la présidence  
 de M. le Maire

Il est ordonné & statué par  
 résolution du Comité comme suit  
 savoir:

Il est résolu à l'unanimité qu'une  
 somme de soixante & deux \$ soit allouée à  
 M. J. P. Bazelaire, étant pour quatre  
 mois d'intérêt sur \$ 3100 pour prix  
 de son expropriation pour l'élargisse-  
 ment de l'avenue St-Elizabeth.

Il est résolu qu'une somme de vingt  
 cinq dollars soit votée à M. E. Durois Thieau  
 à titre de dommages en paye ledit Thieau  
 livres les premises qu'il occupe actuellement  
 sous trois semaines de cette date.

Il est résolu à l'unanimité qu'une  
 somme de Deux mille dollars soit  
 offerte à M. Kreffle Lemoine, Epicier  
 de la Ville de St-Henri pour cette partie  
 du terrain que la Cité de la Ville de St-Henri  
 a besoin pour l'élargissement de la Rue  
 St-Jacques portant le N° officiel 1879- et  
 le pour prix dudit terrain ainsi que de  
 tous dommages qui pourraient résulter

à la Division }  
 J. D. }  
 J. B.

Letter  
 transmise  
 le 31 Aout 1893  
 à K. Lemoine  
 J. D.

et le dit  
 M. Lemoin  
 garde toutes  
 les notes ou  
 documents  
 exigés sur  
 le dit lot  
 J. D.  
 Y. R.

de la dite expropriation. Il est de plus  
 résolu que si l'offre ci-haut mentionnée  
 n'est pas acceptée par le dit Joseph  
 Lemoin, que M. Joseph Jacob Côté  
 sera nommé arbitre de la Ville de St-Henri  
 et que le dit M. Lemoin se soit  
 fait connaître ses intentions et de  
 nommé & fait connaître le nom  
 de son arbitre si il y a lieu.

Il est résolu à l'unanimité que sur  
 l'acceptation de l'offre de la Ville de St-Henri  
 par la Montreal Street Railway Coy pour cette  
 lisière de terrain partie Nord ouest du No  
 officiel 1635 pour l'élargissement de l'avenue  
 St-Elizabeth, que M. J. C. Tardieu soit  
 autorisé à préparer un plan à cet effet  
 et que M. le Maire & le Secrétaire de la Ville  
 soient & sont autorisés à passer contrat  
 avec la dite Coy pour et au nom de la Ville  
 de St-Henri pour ce que dessus.

Il est résolu que ~~la somme~~ Il est résolu  
 et la somme à l'unanimité qu'une somme  
 de cent soixante & quinze dollars soit  
 payée à M. L. M. Barrière pour une  
 lisière de terrain que la Ville de St-Henri  
 a besoin pour l'élargissement de la Rue  
 St-Jacques & que M. J. C. Tardieu soit autorisé  
 à préparer un plan à cet effet et que M. le  
 Maire & le Secrétaire de la Ville soient autorisés  
 à passer contrat suivant ce que dessus.

Particulier  
 N.° offi.  
 1628  
 J. D.  
 # Maire  
 Delisle  
 Lagacé pour  
 de  
 J. D.  
 Y. R.

(Jules Barrière  
 Secrétaire)

J. Dagnacis  
 Maire



N<sup>o</sup><sub>4</sub> 5136

Assemblée de  
Comité scolaire  
du conseil de  
St-Henri  
le 30 août 1893

179

P23/E2,98

P23/E2,98

MONARCH RUBBER BRAND BELTING



THE GUTTA PERCHA & RUBBER MFG CO. OF TORONTO LIMITED

MANUFACTURERS OF  
"RED STRIP" BELTING,  
PACKING & HOSE,  
CARRIAGE CLOTH,  
RUBBER CLOTHING.



"MALTESE CROSS" CARBOLIZED  
AND  
"BAKER FABRIC" FIRE HOSE.

TELEPHONE No 1234.

FACTORIES { 127 TO 165 WEST LODGE AVE. } TORONTO (PARKDALE)  
              { 138 TO 148 O'HARA AVENUE }

H. D. WARREN, PRES. & TREAS.  
CHAS N. CANDEE, SECY

61 & 63 FRONT ST. WEST. *Toronto* Aug. 30th, 1913

Jules Beauchany, Esq.,  
Clerk of Corporation,  
St. Henri de Montreal, Que.

Dear Sir,-

We thank you for your prompt reply to our fire hose inquiry, and as we are making a large display of our fire hose and other goods at the Montreal Exhibition next week, we have referred your inquiry to our agents there, Messrs. Frothingham & Workman, whom we have authorized to quote our lowest ~~prices in your~~ selling prices to you. We think it will be to your advantage if you can have committee authorized to purchase the goods visit Montreal during the Fair, where you will see the largest variety of hose displayed that has ever been shown in Montreal.

Trusting that you may be able to favor us with your orders, we remain,

Dictated  
CHARLES N. CANDEE,  
SECY.

Your s faithfully,

THE GUTTA PERCHA & RUBBER MFG. CO.  
OF TORONTO, Limited.





P23/E2,98

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

GENERAL MANAGER'S OFFICE

LAND DEPARTMENT.

MONTREAL,

August 30 1893

Jules Beauchamp &  
Secretary-Treasurer  
St. Henri P.Q.

Dear Sir,

St. Henri valuation of railway  
lands.

On May 10/93 I sent you a statement of the railway lands with the valuation placed thereon by the Company, and wrote you at the same time explaining the matter.

I have now received your accounts for school taxes based upon the same valuation as last year.

I do not understand that the valuation roll has been house-located <sup>upon</sup> which these taxes are charged.

Will you be good enough to

P23/E2,98

Let me know how it is, because  
if the Railway Co lands have been  
assessed the same as last year  
they intend to appeal against that  
valuation and maintain the position  
that the valuation they place upon the  
property is sufficient.

I shall be glad to hear  
from you by return of mail.

Yours truly  
A. J. Devereux  
P. White





P23/E2,98

To the Corporation of the Town of St. Henri, District of  
Montreal,

Take notice that, James Virtue, beer bottler of 19 Aylmer Street,  
in the City and District of Montreal, intends claiming from the  
Corporation of the Town of St. Henri, said District, the sum of  
one thousand dollars, being damage done to his property, corner  
of Notre Dame and Bourget streets, by the late lowering of the  
level of said Bourget street by said corporation by leaving  
foundations of his house exposed, by necessitating lowering of  
the level of the yard, removal and reconstruction of sheds, etc.

Montreal 31 August 1893

*(sgd) Lyndall & Macdonald*

attys for J. Virtue

*True Copy*

*Lyndall & Macdonald*

*City for Opp. of Virtue*

No 5439  
Lighthall & Macdonald.  
Re Cause Virtue  
31 Aug 93

Notice to Town  
Council of Mr  
Herrin

on behalf

of  
James Virtue

11430 120 sept/93

Copy

LIGHTHALL & MACDONALD  
ADVOCATES  
180 ST JAMES STREET  
MONTREAL.

P23/E2,98

P23/E2,98

R. L. F. STRATHY.

WM. MILNE.

PETER MCRAE.

....OFFICE....  
504 BOARD OF TRADE  
BUILDING.  
BELL TEL. 2848.

*McRae*  
**R. L. F. STRATHY & CO.,**  
CONTRACTORS & MANUFACTURERS.

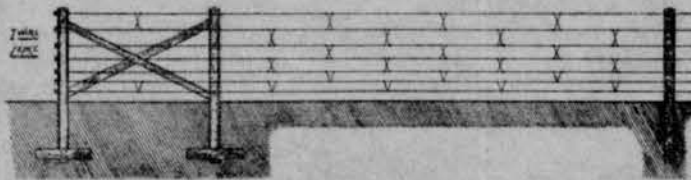
FACTORY, STONE & GRAVEL  
YARDS  
ROSE DE LIMA ST.,  
ST. HENRI.

TAYLOR CRUSHER.



Railroad  
Contracts  
a Specialty.

THE "ECLIPSE INTERLOCKED" RAILROAD AND FARM FENCE.



Enlarged view of Wire Guard.



Contractors in Crushing and  
Grinding all kinds of Stone and  
Gravel  
Railroad Fencing, etc.

Proprietors of  
THE TAYLOR PAT. ROTARY  
SCREEN.

Agents for  
THE TAYLOR ROCK BREAKER.

Proprietors, Manufacturers  
and Builders of  
THE "ECLIPSE INTERLOCKED"  
RAILROAD & FARM  
FENCE.

Proprietors and Manufacturers  
—OR—  
STRATHY'S CEMENT PLASTER  
—FOR—  
WALLS AND CEILINGS.

STOCK ALWAYS ON HAND  
—OR—

- Roofing Gravel Washed,
- Pea Gravel Washed,
- Egg Gravel for Cellars, &c.,
- Gravel, round and crushed, for Walks,  
Gardens, &c.
- Crushed Gravel, coarse and fine, for  
Concrete, etc.
- Fine Gravel for Block and Stone  
Paving, Asphalt, Mason work, etc.
- Fine Pulverized Stone.
- Macadam for Roads, Concrete, Cellars,  
etc.
- Coarse Sand, Washed,
- Strathy's Cement Plaster.
- "Eclipse" Wire Guards.
- "Eclipse" Stretcher and Fasteners.
- "Eclipse" Wire Guard Connector.
- Wire, Staples, &c.

Montreal, 1<sup>st</sup> Sept 1893

The Mayor and Council  
of St. Henry  
Gentlemen

We beg respectfully to draw your  
attention to our facilities for crushing  
all kinds of road rubble and ask  
that you will consider the matter of  
giving us a portion of your patronage  
this fall winter for such reason  
We can make you any special sizes  
you may desire for top dressing or  
and give you better results at less money  
than it is now costing you  
We can also supply you at present  
at our works on Rose de Lima St  
with a considerable quantity of good  
clean sand which we offer to you  
at 40¢ a load  
 trusting that we may receive your orders  
in all  
Yours truly  
Strathy McRae & Co.



N<sup>o</sup> 5440

Lettre de Stratton  
Re concours  
de pierre

16 sep 1895  
48

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

CONTRACTORS & MANUFACTURERS  
R. L. E. STRATTON & CO.

P23/E2,98

St Henri le 1<sup>er</sup> Septembre 3.  
 Son Honneur Monsieur Le Maire et  
 Messieurs Les Conseillers de  
 La Ville St Henri.

Messieurs,

Les soussignés expriment à Cet  
 Honorable Conseil; leur désir de voir une  
 manufacture venir s'établir dans la partie  
 de La Ville St Henri, bordée par les rues St Jacques,  
 St Antoine, Atwater & Hallowell, pour les  
 considérations suivantes;

Que la partie en-dessus décrite est  
 appelée à faire la plus belle partie de notre ville  
 de progrès;

Que les propriétaires qui ont déjà  
 érigé de belles bâtisses dans cette partie de St Henri  
 ont déjà souffert quelques dommages sous le  
 rapport de la location; causés par la manu-  
 facture Regor qui vient d'être détruite;

Que plusieurs propriétaires de terrains  
 n'ont pas bâti parceque cette manufacture  
 Regor était déjà bâtie, quelques propriétaires  
 ont vendu au prix courant pour la même  
 raison;

Que les soussignés demandent à  
 Cet Honorable Conseil, de reconsidérer son  
 vote en faveur de la manufacture Regor, pour  
 le faire valoir sur un terrain propre aux  
 manufactures (dans les environs du Canal).

Que les soussignés demandent  
 à Cet Honorable Conseil (si celui-ci le juge à  
 propos) de payer à titre de bonus, un certain

montant, a ceux qui ont été si malheureu-  
sement frappés,

Que leurs saignées espèrent  
qu'ils recevront de l'ait Honorable Conseil  
toute son attention, en même temps  
que le credit de cette requête.

Moise Rochon	4 1/2	Lot
Isidore Lalonde	1	"
Louis Thivierge	10	"
Sauveur F. Barrette	1	"
Joseph Aubé	2	"
M. Lauzon	1	"
J. Lussier	1	"
Agnes Mangéau	1	"
J. Hippolite Gougeon	10	"
M. Choquet	5	"
M. Gallepe	5	"
Joseph Robert	3	"
H. Bullock		Locataire
E. Nelson	2	"
J. B. Brault	6	"
J. Vallin	4	"
Joseph Desparois par son garçon	3	Joseph Desparois fils
Edouard Mitchell	1	Lot



N<sup>o</sup> 5441

Requête des citoyens  
des rues St Jacques  
St Antoine, Hollander  
& Atwater, s'opposant  
à la reconstruction  
de la manufacture  
Léger -

1<sup>er</sup> Sep. 1895 -

Y.N.B.

P23/E2,98

P23/E2,98

N<sup>o</sup> 5242

Lettre de Gueffé  
Leopold  
président l. office  
du conseil &  
nommé son  
arbitre  
ce 4 sept 1893  
YLB

A. M. Le maire  
Sept 1893

A. M. Le maire  
et à Messieurs les conseillers

J'ai l'honneur de vous infor-  
mer que je n'accepte pas  
l'offre que vous m'avez  
faite, et je vous fais  
connaître le nom de mon  
arbitre qui est M<sup>r</sup>  
M<sup>r</sup> Léa Halbank

J'ai l'honneur d'être  
M<sup>r</sup> votre tout dévoué

Gueffé Léopold

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A MESSIEURS LES RECHERCHÉS

DE LA VILLE DE ST HENRI.-

La Requête des soussignés, contribuables de  
la ville de St Henri:-

Expose respectueusement:-

Qu'au printemps de l'année courante les deux  
frères Léger, fabricants de meubles associés sous le  
nom de Léger & Cie sont venus s'établir à St Henri et y  
ont fait l'acquisition d'un vaste terrain sur lequel ils  
ont élevé une construction importante pour en faire une  
fabrique de meubles, la seule de ce genre qu'il y ait  
dans le pays.-

Que le quatorze août courant, leur fabrique a  
été détruite de fond en comble par un incendie désas-  
treux.-

Que les pertes matérielles subies par les mes-  
sieurs Léger sont de vingt cinq mille piastres et sus  
de leur assurance, et qu'ils se trouvent par ce fait  
ruinés complètement.-

Que l'incendie dont ils sont victimes forcent  
au chômage plus de quarante pères de famille, tous con-  
tribuables de St Henri, qui gagnaient leur vie grâce à  
l'industrie établie au milieu de nous par les frères  
Léger.-

Que Vos Requerants savent que les industries  
nouvelles établies à St Henri par les industriels anglais  
et étrangers ont toujours été subventionnées et aidées  
de bonus de la municipalité, tandis que les frères Léger  
se sont établis chez nous à leurs frais et sans avoir

recours



-- 2 --

recours à l'assistance de Votre Conseil.-

C'est pourquoi Vos Requerants vous prient  
d'accorder aux messieurs Léger une aide sous forme de  
bonus ou allocation pouvant leur permettre de rebâtir  
leur usine, de continuer leurs opérations qui ont jus-  
qu'à présent bénéficié considérablement à la ville de  
St Henri et aux contribuables ouvriers qui y ont trouvé  
du pain pour eux et pour leur famille.-

Et faites justice.-

St Henri, 26 Août, 1893.-

R. M. Hornbyll.

~~Act~~

Procurator & Reitor Joseph Desmaré  
S. Brûlé :

L. Charbonneau

D. B. M. L. L.

Charles de l'Église Co. Avenue, Marier

W. Hood & Son

Gagné et Laroc

J. P. Kieley

Napoleon Gierock

J. A. Leung Innes

Adolphe Byr rue Albert, 810

V. Luperon et Jacques Walker Ar

N<sup>o</sup> 4 51143

- REQUETE -

- en -

favour de ----

LEGER & CIE. -

filier ce 6 sep 1845

Y.B

Dépense au compte  
général

P23/E2,98

P23/E2,98

Montréal, 6 Septembre 1893

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A  
M.M. LES CONSEILLERS DE LA VILLE  
DE ST.HENRI. -

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-annexée  
la liste des factures à payer pour matériaux employés à la  
confection des égouts de votre Ville, et ce depuis mon rap-  
port du 10 Juillet dernier, le tout se montant à \$1731.58

J'ai l'honneur d'être M. M.

Votre très obéissant serviteur -

*J. Guite Vaivier*

Ingénieur Ville de St. Henri -



P23/E2,98

Ville de St-Henri

Liste des factures à payer pour  
Matériaux employés sur travaux d'épave  
Depuis rapport du 10 Juillet 1893

Jun	23	James Mc Ward (bois)	10.16
"	30	" " " rue Hallowell	29.06
Aout	4	" " " " " 23.53	} 39.30
"	"	" " " " " Notre Dame 15.77	
"	30	" " " " " Notre Dame	133.34
Jun	29	W. Mc Hally (Ciment rue Hallowell)	12.90
Juillet	3	" " " " "	12.90
"	7	" " " " "	25.80
"	14	" " " " "	12.90
"	20	" " " " "	12.90
"	21	" " " " "	12.90
"	24	" " " " "	12.90
"	26	" " " " "	12.90
Aout	4	" " " " " Notre Dame	12.90
"	1	Standard drain pipe 900 feet -	196.50
"	5	J. & B. pipes 700 (une docté 100 ans)	852.60
"	31	H. A. Dupresas Ferromerit Ciment } rue Notre Dame }	263.30 252.00
"	11	Speyer Gavulin rue Green (sable)	20.00
Juillet	26	Chas Dupresas "sibs" _____	60.60
Aout	28	" " " " " Notre Dame	75.95
"	"	F. K. Simpson, rue Hallowell (divers)	20.22
"	8	Macmillan Pipers Co. Hallowell Symon.	17.65
Jun	5	The Challenge and Ice Cream Co } Beich (rue Green) _____ }	138.00
Aout	1	" " " " " " " " " brigade (rue Hallowell) _____	198.90

Total — \$ 1731.58

Montreal 6 Sept. 1893

J. G. G. G.  
Superieur Ville de St-Henri

No 5444

J. E. Viner, <sup>liste</sup>  
des factures <sup>materielles</sup> employe  
pour les expts

6 Sep 93

P23/E2,98



P23/E2,98

HUTCHINSON & OUGHTRED,  
ADVOCATES.

M. HUTCHINSON. A. R. OUGHTRED.

BELL TELEPHONE NO. 1971.

WADDELL BUILDING, 30 ST. JOHN ST.,

Montreal, 11th Sept. 1893. 189

Ferdinand Dagenais Esq.

Mayor of St. Henry,

St. Henry Post Office,

Quebec.

Dear Sir:-

I intended to write you immediately after our last meeting on Monday last but was called out of Town and omitted it.

I brought the question up at our last meeting as to the advisability of letting you have earth from the hill part of Bethune Street next your Municipality. Mr. D. W. Ross who is one of our Councillors and who is one of the proprietors on each side of Bethune Street next your Municipality strongly objected to allowing earth to be taken from this portion of the street. He said that it would certainly give rise to a claim for damages on the part of the proprietors, and that the road if ever continued into your Municipality will have to go in a slanting direction down the said of the hill, and not follow the direct line as by the present homologated lines of the street. I understand our Secretary wrote you and stated that we would require the earth on this street for our own Municipality. This was not exactly correct. The principal reason is that taking earth as you propose would expose us to damages. If you can get the consent of the proprietors on each side



P23/E2,98

HUTCHINSON & OUGHTRED,  
ADVOCATES.  
M. HUTCHINSON. A. R. OUGHTRED.  
—  
BELL TELEPHONE NO. 1971.

WADDELL BUILDING, 30 ST. JOHN ST.,

Montreal, 2 189

I do not think our Council would have any objection to your taking  
the earth. But as it is we are unable to comply with your request.

Yours very truly,

*M. Hutchinson*

P23/E2,98

TOWN OF COTE ST. ANTOINE.

SECRETARY TREASURER'S OFFICE,  
154 GREENE AVENUE.

Cote St. Antoine, 7<sup>th</sup> Sept 1893

To the Mayor  
Town of St Henry  
St Henry Que

Dear Sir;

At a meeting of the Council held on 4<sup>th</sup> Inst. the Mayor submitted your request for earth, and I was instructed to advise you that as it all will be required in the Town of Cote St Antoine, your application could not be entertained.

Yours truly  
David Rolland  
Secy Treasurer

TOWN OF COTE ST. ANTOINE

SECRETARY (TREASURER & CLERK)  
154 GREENE AVENUE

*154 Greene Ave*

*154*

N<sup>o</sup> 5445

Lettre de Cote  
St-Antoine Re  
tenue etu prise

7 Sep 1893

*YB*

P23/E2,98



P23/E2,98

Montreal Mars 27/1906

Recu de M<sup>r</sup> L. Senecal, Archiviste  
des Archives de la Cité de St-Henri

Adolphe Senecal

9246

Province de Québec } Assemblée du Comité général  
 Ville de Ste-Henri } Du conseil de la ville de Ste-Henri  
 tenue à Ste-Henri au lieu ordinaire  
 des séances, mardi, le deuxième  
 jour de septembre mil huit cent  
 quatre-vingt-treize, conformément  
 à la loi à laquelle sessein sont présents  
 son Honneur le Meaire Henri Daguais  
 Daguais & M. les conseillers G.  
 Lafleur, G. M. Parizeau, Louis Dore  
 N. Jugeon, Ernest Gauthier, A. Riel  
 G. J. Daguais & Ernest Gauthier  
 formant un quorum sous la  
 présidence de M. le Meaire.  
 Il est donné & statué par  
 résolution du Comité comme  
 suit avoir:

Une poursuite de genre d'inter  
~~de~~ la Ville de Ste-Henri est présentée.  
 Il est résolu que M. J. G. B. Meadour  
 le avocat de la corporation soient  
 autorisés à saisir la suite de l'ordon  
 de la Cour Supérieure de Montréal &  
 portent le N° 1221 des registres de  
 ladite Cour.

Et la séance est levée

Jules Beauchamp  
 Sec

J. Daguais  
 Meaire

N<sup>o</sup> 5447

Assemblée de Comité  
général du conseil  
tenue le 12 Sep. 1893

J. J. J.

P23/E2,98



P23/E2,98

St-Herri 31/12/92

à M<sup>r</sup>: J. A. B. Madou & Co

Monsieur

Jecrois que M<sup>r</sup>: Desève, père  
a droit ~~à~~ au montant de taxes qu'il  
se paye sur le lot n<sup>o</sup>: officia 1639, tel  
que spécifier, & ses recus qu'il me  
dit vous avoir laissés en main pour  
certifier qu'il avait droit d'autant sur  
le dépot fait Re l'expropriation

Si il y a une possibilité tâchez  
d'en faire la règle car c'est pas mal  
embêtant -

Votre dévoué  
Yves Beauchamp  
Sec: Trés -

29:00 payé  
à M<sup>r</sup>: Desève  
le 19 janvier 93

P23/E2,98

St-Henri 31/12/92

M. G. A. B. Madou & Co

Monsieur

Je crois que M. Desjardins, père  
a droit au montant de taxes qu'il  
a payé sur le lot n° officier 1639, tel  
que spécifier, et ses reçus qu'il me  
dit vous avoir laissés en main pour  
certifier qu'il avait droit d'autant sur  
le dépôt fait de la propriété.

Si il y avait possibilité tâchez  
donc de le régler car c'est pas mal  
embêtant.

Votre tout dévoué  
Yves Desjardins  
Sec. Trés.

\$29.00 payé  
à mons. Desjardins  
le 19 janvier 1993

Montreal, 15 Sept 1893

Etat de Compte

Entre La Ville de St. Henri

& J. A. B. Madore

Avocat

Montants reçus de l'Union des Abattoirs		
Pour taxes de 89-90 =		300 00
" " " 90-91 =		300 00
" " " 91-92 =		300 00
" " " 92-93 =		300 00
Intérêt sur \$300. du 10 Sept 189 =	51.00	
" " 104 <sup>30</sup> " 25 Avril '90	7.28	
" " 300. " 1 <sup>er</sup> Sept '90	30.06	
" " 300. " 1 <sup>er</sup> Mai '92.	3.75	
" " 13 <sup>00</sup> " 24 Juin '92	16.55	108 64
Taxes de M. Desève		281 95
% frais re Lapointe & Walker		45 00
		\$1635 59

- Contra % -

A Montants payés à Beigne & Co		
frais suppl. & Union Abattoirs =	204.00	
" Mem. re ratif. titre de plan		
reue pour Notre-Dame - St. Henri =	69.70	
" Mem. re ratif. titre re Lapointe & Walker	76.33	
" Mem. Distribution de	54.20	
	\$404.23	1635 59



P23/E2,98

A

Montants Rapportés	\$ 404.23	1635.59
A mem: St Henri vs Dimard =	93.30	
" " Beaudoin vs St Henri =	96.40	
" " Rabi: titre re Désève =	80.16	
" " En Appel re Union		
Abattoirs vs St Henri =	180.48	
" " St Henri vs Vincent =	61.55	
" " 1 <sup>re</sup> Expropriation Mosely =	83.20	
" " 1 <sup>re</sup> " Robertson =	47.10	
" " St Henri vs Martin =	58.95	
" Balance du mem: re Barrette vs St Henri = N <sup>o</sup> 1495 = C.S.M. =	9.50	
" Montant payé à M. Désève d'après lettre de M. J. Beauchamp:	29.00	
" Mem: re Expropriation Mosely =	294.50	
" Montant du compte ci-annexé	499.55	
Total =	\$ 1937.62	
Reçu ap.	1635.59	
Balance due	\$ 302.53	

Reçu paiement le 5 Octobre 1893  
Madore + Rochelle  
avts

P23/E2,98

A

Montreal. Cour du Banc de la Reine  
En Appel.  
L'Union des Abatteurs de Montr al  
Appelante  
-vs-  
La Ville de St Henri  
Intimée.

Mémoire des frais dus à MM Béique, Lafontaine & Turgeon,  
Avocats de l'Appelante sur jugement réformé avec frais en  
Appel contre l'Intimée le 8 Juin 1892.

Assistance et instructions	4.00
Fiat pour bref	1.00
Obtenir bref et copies	2.00
Avis de cautionnement et copies	2.00
Assistance au " " "	1.00
Honoraire sur "	8.33
Examen du "	2.33
Examen Retour d'huissier	1.00
Examen bref et dossier	1.50
Comparution	1.00
Communic. Comp. Intimée	1.00
" demande de griefs	1.00
Griefs & Copies	6.00
Prod. Griefs	1.00
Demande de réponses et copies	1.50
Prod. Demande	1.00
Examen réponses produites	1.00
Assistance pour obtenir dossier	1.00
Extrait du dossier	9.33
Assistance pour remettre dossier	1.00
Factum	14.00

67.99

P23/E2,98

A

-2-

61.99

Copie pour Imprimeur	4.66
Cell. de la preuve, 3900 mots à 6 ¢	2.60
Prod. factum	1.00
Obt. Factum Intimée	1.00
Communicat. de l'insC & Avis	2.00
Assist. 24 Mars 1892	1.50
Assist. quand l'audition, 24 et 26 Mars 1892	3.00
Assist. à l'audition	1.50
Audition	25.00
Asist. en Cour	1.50
Asist. quand jugement	1.00
Assist. quand jugement.	1.00
Assist Jugt final	1.50
Retransmission du dossier	3.33
Mémoire de frais	2.50
Copie du mémoire	1.50
Motion distraction	<u>1.50</u>
	118.08

DEBOURSES.

Bref et copie	16.00
Cautonnement	3.50
Transcript	8.50
Retour d'huissier	2.50
Griefs	12.00
Factum	10.00
Imp du factum 27 p. à 1.00	27.00
service d'huissier	1.00
Motion distraction	2.00
Jugt et taxe	<u>3.00</u>
	202.08

cut - 4  
204.08

(Notre mémoire)

(Signé) Berque Lafontaine & Turgeon  
Avocats de l'Appelante.



A Messieurs Laflamme, Madore, Cross et Larechelle, avocats de l'Intimée.

Messieurs.

Avis vous est donné que nous présenterons le mémoire de frais ci-dessus pour taxation, au Greffier des Appels, en son bureau, au Palais de Justice, à Montréal, X Vendredi le dix sept Juin courant à onze heures de l'avant midi.

Montréal 14 Juin 1892

(Signé) Béique, Lafontaine & Turgeon  
Avocats de l'Appelante.

(Vraie copie)

*Béique, Lafontaine & Turgeon*

Avocats de l'Appelante.

*Reçu paiement de mi-  
main de frais ci-haut, sans  
préjudice au <sup>reçu</sup> ~~reçu~~ de ju-  
dgement -*

*Montréal Sept. 1892  
Béique Lafontaine & Turgeon  
Av. de l'Union des libé-  
taires -*

No 318

Cours du Baume de la  
Perrine. En Appel  
Mouchard

---

L'Union des Abattoirs  
Appelants

La Ville de St. Henri  
Intimés

---

Memoire de frais

---

Copie

avocat, Me

de la

de la

de la

de la

de la

P23/E2,98

1111A



P23/E2,98

A

District of Montreal Superior Court



No. 66. Ex parte. La Ville de St. Henri Petitioner

Mil die Messrs Madore & Rochelle Attys of the Petitioner under No. 66 of the 23rd January 1893 - Ratifiant et confirmant le plan de la rue Notre Dame dans la Ville de St. Henri.



du 30 <sup>e</sup> Certif: of the deposit of the plan.	\$ - 30
Notre for homolog: confirmation of same	- 1-00
paid La Patrie	9.00
" The Gazette	6.75
" Montreal Herald	5.00
" Le Canadien	6.75
Attys fee.	35.00
Copies of map of site	4.00
Fee preparing bill	1.00
Certif.	- 90

\$69.70

Certified and taxed at the sum of Sixty nine dollars and seventy cents Montreal 13 Feb. 1893

W. W. Mernick Dep. Notary



P23/E2,98

A

District of Montreal Superior Court



No. 66. Ex parte. La Ville de St. Henri Petitioner

Bill due Messrs Madore & Rochelle Attys. of the Petitioner under No. 66 of the 23rd January 1893 - Ratifiant et confirmant le plan de la rue Notre Dame dans la Ville de St. Henri.



due 30 <sup>th</sup> Certif. of the deposit of the plan.	\$ - 30
Costs for Honor. Confirmation of same	- 1-00
paid La Patrie	9.00
" The Gazette	6.75
" Montreal Herald	5.00
" Le Canadien	6.75
Attys fee.	35.00
Costs of suit	4.00
Fee preparing bill	1.00
Certif.	- 90

Certified and taxed at the sum of Sixty Nine - dollars and Seventy cents Montreal 13 Feb. 1893

\$69.70

W. W. Ternick Dep. Notary

No. 66

J. Montreal

Ex parte

La Ville de  
St. Henri -  
Petitioners

Bill on sub. of Ratifi-  
-cation of the plan of  
Notre Dame St. in the  
Town of St. Henri

813243

Madore &  
La Rochelle

P23/E2,98

3771A



District of Montreal & Superior Court

No. 1886. Ex parte  
La Ville de St. Henri -  
for Ratif. of Title

Bill due Messrs. Madore & Rochelle  
Attys. of the Pet. under Jus. of the 3 Oct.  
1892 Ratifying Title Deed.



Petition for Ratif. Notices	\$ 8.00
paid off Gazette	21.38
+ Bailiff notices & posting same	4.50
+ Certif. of search	4.55
Attys	25.00
Copy of Judat	4.00
Fee preparing bill	1.00
Certif.	.90
Fee on demand for Ratif. 6 <sup>th</sup> paid in Etition	7.00

Bill upon subsequent proceedings  
had upon distribution of Monies - Sec. Bond &  
Report of Statute Hom. Ch. - 1 Feb. '93  
+ Attys in Motion  
+ receiving fees

\$ 16.33

Certified & taxed in favor of the attys of  
the Pet. under above proceedings  
Eighteen dollars & seventy two cents  
of Ninety four  
dollars & 72/100  
Montreal, 13 Feb. 1893  
M. Mernick

10.00
94.33
depositt 27.
8.20
129.53



P23/E2,98

29 April  
5749.2r

No. 1586

10.  
8.  
1. mtr  
27. dpt  
8.90 copie ff. 4 ref.  

---

54.20

f. Municipal  
Ex parte

La Ville de St. Henri  
Pet. for Ratification  
of title

Edouard Lapointe  
Jas. Mackay  
Montreal  
r.

Bill upon  
Ratification of title

Bill on  
Petition process  
Madame La Rochelle  
City

686  
8th March

1100 - 300 = 800  
Vrais 28.75  
Error 46.

District of Montreal Superior Court

The Town of St. Henry  
Pet.

and  
LaPointe & Walker  
Rep.

Bill due Madamer Brodeur,  
attorneys for the Town of St. Henry,  
on distribution.

For petition & fee	11.
Fee -	8.
Quit of debt in court -	34.
Paid on copies of pps & registers	8.20
	<u>\$ 54.20</u>

MS: Vide memoire precedent,  
ambas: -  
msl

District of Montreal Superior Court

No 2576

Onesime Simard  
 Ref

La Ville de St Henri  
 Ref

Contested

Bill due Messrs Madore & LaRoche

attys. of the Refd. under pd  
 revd: 19 June 1890 dis-  
 missing action with costs

Action for \$690.<sup>82</sup>

Plea & service	\$ 4.00
Jury Eng: -	1.30
Notice	- 30
— 30 - Jury Merits 3.30	3.60
Eng: fee	15.00
Merits fee	12.00
Atty	50.00
Judgt.	- 90
Preparing bill	1.50
Certif.	- 90
	<hr/>
	\$ 93.30



No 2576

s. j. Montreal

Messime Simard

o p<sup>l</sup>

La Ville de

s. j. Henri

de p<sup>l</sup>

Vill a p<sup>l</sup>

p<sup>l</sup>

813243

Madon La Rochelle

P23/E2,98

District of  
Montreal Superior Court

No. 146 P. Beaudoin  
vs  
La Ville de St. Henri  
Defendant

Contested Bill due Messrs Madore & Atty  
of the Defd. under Jud. rend.  
22 Feb. 1893 dismissing action  
sans frais & declarant la defen-  
dresse propriétaire des dits lieux

appearance	-	\$ - 30
clerk service		7 50
fees joint admission	-	20.00
Attys Merits		3.00
Merits fee		12.00
Attys		50.00
Jur -		- 90
fee preparing bill		1-50
Contif:		- 90
		<hr/>
		\$ 96.40

No. 176

J. Montreal

P. Beaudoin

peff

La Ville dep. Henin

— dep.

Bill due  
Atty<sup>e</sup> of Dep.

—

93243

Madore & La Rochelle

P23/E2,98

3 7 7 1 A



P23/E2,98

A

District of Montreal Superior Court

No 1883

Ex parte  
La Ville de St. Henri  
Petitioners for  
Ratification of title



Bill due Messrs Madore & Co attys  
of the petitioners under jud: read 18<sup>th</sup>  
February 1893 confirming title Decd

Paid on deposit of seal for Notices	12.00
Paid Off. Gazette	21.96
" Bailiff for notices	4.00
" Certif. of searches	- -
" Petition for Ratification of title	2.00
Atty	35.00
Paid copy of judgt	- 90
Fee preparing bill	1.00
Certif.	1.30
Fee on demand for Ratification of title	6.00
	<u>80.76</u>

Certified and taxed at the sum  
of Eighty  
dollars and Sixteen cents  
Montreal 3 Feb. 1893

W. Merrick Esq.

130

No 1883

de Montreal

Ex parte  
La Ville de St.  
Henri - Petr  
fon Ratis: of title  
&  
Alex. Desève

---

Pile of costs and  
jus. fon Ratis: of  
title -

---

883243

Madore & La Rochelle

P23/E2,98

3771A

Cours du Banc de la Reine  
(En Appel)

No 318

L'Union des Abattoirs de Montréal  
Appelante

La Ville de St-Henri  
Intimée

Memoire des frais dus  
à Messieurs Madoc & Rochelle  
Avocats de l'Intimée sur jugement  
Réformé avec frais en Appel contre l'Intimée  
le 8 Juin 1892

Assistances & Instructions	4 00
" pr. Exam. la fièvre	1 00
" au Carhonnement	1 00
Honoraires	8 35
Exam. de	2 33
" Retour d'huissier	1 00
" Bref dossier	1 50
Comparution	1 00
Communiqué. Comp. Appel.	1 00
Deux. de Grip & Copie	1 50
Produit. Demande	1 00
Exam. Grip produits.	1 00
Communiqué. Dem. de Repous	1 00
Repous & copie	6 00
Produit. Repous	1 00
Assis. pr. Off. dossier.	1 00
	<hr/>
	33.66

$\frac{5}{25}$



P23/E2,98

		33.66
	Extraire du dossier	9.33
	Assist. pr. remettre dossier.	1.00
	Factures	14.00
	Copie pour Imprimeurs	4.66
	Coll. de la preuve 1000 mots @ 6%	1.00
	Prod. factures	1.00
	Abtenis factures. Apper.	1.00
	Inscription Avis & Copies.	3.50
	Prod. avis	1.00
	Assist. en <del>Nov</del> <sup>Nov</sup> 9, Janv <sup>Feb</sup> 1892	7.50
	do en Cour quand l' Audition	6.00
15, 16, 24, 26 mai 1892	" à l' Audition	1.50
	Audition	25.00
	<del>Assist. quand jugr.</del>	-
16 mai 1892	" en Cour	1.50
21 " "	" quand jugr.	1.00
8 juin "	" " "	1.00
	" Jugr final	1.50
	Retransmission du dossier	3.33
	Mémoire de frais	2.50
	Copie du mémoire	1.50
		<hr/>
		129.98
		52.33
		<hr/>
		77.65
		50.50
		<hr/>
		\$ 128.15

52

P23/E2,98

A

Débourrés

129.98

Compartiments 900

Reponses 250

Factures 1000

Imp. du factum -

25 ppp 1.00 125.00

Services d'admission 400 50.50

180.48

Supplément

Compartiments

Reponses

Factures

Imp. du factum

Services d'admission

e.B.P.

En Appel

Union Abattoirs

ville St-Jeremi

~~~~~

memoire de frais

~~~~~

LB 243

M. M. Madore Cie

P23/E2,98

J  
I  
I  
I  
A



District of Montreal & Superior Court

(No. 500) La Ville de St. Henri  
 vs  
 Philippe Vincent  
 Defd.

Contested

Bill due Messrs Madore & La Rochelle.  
 Atty. of the P. V. under Jud. Secd:  
 29 June 1893 - dismissing action with  
 Costs

Writ copy 1.90 P. V. 1.25	\$3.15
Return	3.30
Demand & plea	- 30
Repl. 30 <sup>r</sup> & Mi. Aug. 30 <sup>r</sup>	- 60
Notice at Aug 30 <sup>r</sup>	- 30
Notice as to Repl. of Defendant	- 30
& of Aug. 30 <sup>r</sup>	- 30
Paid Dep. of P. Vincent	1.00
Fee cross Exam. of witnesses of Defd. over 3 @ 1.00	3.00
Atty	30.00
Jus.	- 50
Keeping in file	1.00
Certif.	- 50

Encl. fee 5<sup>00</sup> Meints fee 8<sup>00</sup>

\$ 48.55
\$ 13.00
<hr/>
\$ 61.55

No 500

J. Marteau

La Ville de  
St. Henri  
Pelt

Philippe Vincent  
sept

Mil apt  
plf. action  
dismissed

803 243

Mason & Brochelle  
att

P23/E2,98

P23/E2,98

5441A

Province de Québec }  
 District de Montréal } Cour Supérieure

La Ville de St. Henri  
 & Requête en Expropriation  
 D<sup>e</sup> M. R. Mosely  
 Propriétaire

Mémoire de frais dus à Messrs Madore &  
 La Rochelle, Avocats de la Ville de  
 St. Henri.

1891

Nov 13

Dec 21 -

a	Instructions, examen des plans & description de propriété	20.00
"	Avis & offus au Propriétaire	10.00
"	Signification	.70
"	Requête pour nomination d'arbitres	10.50
"	Reception & examen de refus	2.50
"	Avis de nomination au 3 <sup>es</sup> Arbitre & prêter serment -	2.25
"	Avis a J. Jacob de prêter serment & Sig	1.50
"	do " Walbank " " "	2.25
"	do " J. L. Brodie " " "	2.25
"	Serment de J. L. Brodie	1.00
"	" " J. Jacob -	1.00
"	" " Walbank	1.00
"	Avis de visite des lieux pour le 21 Dec 91 - & signification	2.25
"	Avis aux arbitres & propriétaire	2.50
"	Visite des lieux -	10.00
		<u>\$69.70</u>



P23/E2,98

Montant Rapporté \$69.70

Dec 22. A Assistance a assemblée des  
 arbitres & ajournement de la Pentance - 5.00  
 " Avis a Halbank de prêter  
 serment & choisir 3<sup>es</sup> arbitre 2.25  
 " Do a Jacob - 2.25  
 " Avis aux arbitres de se reunir  
 au bureau de Madore & Co pour  
 fixer jour de visite des lieux 4.00  
 \$ 83.20

(Notre Mémoire)  
 Madore & La Rochelle  
 Avocats de La Ville de St. Henri

C.S.M

La Ville de St. Henri  
En Exposé

&

D. E. M. R. Mosely  
Propriétaire

Mémoire de frais

83.20

Province de Québec }  
 District de Montréal } Cour Supérieure

La Ville de St. Henri  
 & En Expropriation  
 Delle Robertson, chal,  
 Propriétaire

Mémoire de frais dus à Messrs Madore &  
 La Rochelle - Avocats de la Ville de  
 St. Henri.

a Instructions, examen des plans & description de Propriété -	20.00
" Offres, avis & nomination l'arbitres & signif.	11.50
" Reception & examen de refus -	2.50
" Requête pour nomination l'arbitres -	10.00
" Signification	2.50
" Liste l'exhibits -	30
" Avis de prof: (Signification)	<u>30</u>
	\$ 47.10

Notre Mémoire  
 Madore & La Rochelle  
 Avocats de la Ville de St. Henri

C. S. M.

La Ville de St-Henri  
En Expropriation

à  
D<sup>lle</sup> Robertson & C<sup>o</sup>  
Propriétaires

Mémoire de frais

P23/E2,98



Province de Québec  
 District de Montréal

Cour Supérieure

1<sup>re</sup> 2006

La Ville de St. Henri -  
 Demanderesse  
 Joseph Martin -  
 Défendeur

Mémoire de frais dû aux Avocats  
 de la demanderesse sur jugement du  
 19 décembre 1891, déboutant l'acteur  
 avec dépens -

Bref & Copie	\$ 2.10
Frais d'huissier	1.75
Rapport -	3.30
Paye sur acte de faits de réponse & liquidation	1.80
Honoraire sur admissions contraintes	10.00
sur inscription pour enquête & vente	1.80
sur motion pour substitution	1.00
Honoraire d'enquête	5.00
Préparation du mémoire de frais -	1.00
Copie de jugement -	0.60
Certificat de frais -	0.60
Honoraire des Avocats -	30.00
	<u>\$ 53.95</u>



Province de Quebec y Cour Supérieure.  
 District de Montreal

N<sup>o</sup> 1496-

Dr. R. Barrette  
 La Ville de St. Henri -  
 Demanderesse  
 Défenderesse

Mémoire de frais dû aux avocats de  
 la défenderesse sur les procédés par eux  
 faits jusqu'à ce jour dans la présente  
 Cause -

Payé sur dépense	\$6.00
Honoraire d'huqueté -	10.00
Préparation du mémoire de frais	1.50
Certificat de frais -	0.70
Honoraire des avocats -	40.00 -
	<u>\$58.20</u>
Signification de comparution	0.30
Payé sur Acte de faits & réponses	1.00
	<u>\$59.50</u>
	50.00
	<u>9.50</u>

May 18/92. - on 7c -



N<sup>o</sup> 1496  
Cour Supérieure  
Montreal

de R. Barrette  
Demandeur  
à  
La Ville de St. Henri  
Défendeur

Mémoire de frais  
des Avocats de la  
Défenderesse -

Balance due \$9.50  
L. B 244  
Messrs Madue 75<sup>cs</sup>

P23/E2,98

3441A

N<sup>o</sup> 1496  
Cour Supérieure  
L. 1891  
Montreal

de R. Barrette  
Demandeur  
A  
La Ville de St. Henri  
Défendeur

Mémoire de frais  
des Avocats de la  
Défenderesse -

Balance due \$9.50  
L. B 244  
Messrs. Madue & Co

P23/E2,98

J J J A

P23/E2,98

A

Province de Québec }  
 District de Montréal } Cour Supérieure

La Ville de St. Henri  
 Requête en Expropriation  
 &  
 D<sup>e</sup> Mary R. Mosley  
 Propriétaire

Mémoire de frais de Messrs Madore &  
 La Rochelle, Avocats de La Ville de  
 St. Henri

1893

Janv 23.	Instructions, examen des plans & description de la propriété -	\$ 20.00
	Offres, avis & nomination l'arbitre	10.00
	Signification	.70
Feb 28	Avis a J <sup>r</sup> . Brodie 3 <sup>me</sup> arbitre, de sa nomination & de se faire assermenté	1.50
	Avis semblable a Mr Wallbank -	1.50
	" " " E. Gosselin	1.50
	Significations (3)	3.75
	Requête pour nomination l'arbitre (arbitre)	10.00
Mars 11	Avis aux arbitres	1.50
	Significations	2.00
13	Assistance a examen	10.00
	Redaction de serment (J <sup>r</sup> . Brodie)	1.50
	" " " (E. Gosselin)	1.50
	" " " (Wallbank)	1.50
	Payé pour assermentations	.75
21	Assistance devant les arbitres	10.00
	Frais de voyage -	.75
	Porter	\$78.45



P23/E2,98

A

Montant Rapporté -		\$ 78.45
Mars 24	Assistance devant les arbitres & examen de témoins	10.00
	Frais de voyage -	50
28	Assistance devant les arbitres re.	10.00
	Frais de voyage -	1.00
29	Assistance devant les arbitres re.	10.00
	Frais de voyage -	1.50
Avril 28	Avis a E. Gosselin	1.50
	Signification	1.25
17	Avis d'assemblée d'arbitres	1.50
	Signification	2.75
21	Avis re -	1.50
	Signification	2.25
Mai 1	Assistance a l'Hotel de Ville pour proceder	10.00
	Frais de voyage -	1.50
3	Assistance a une seance d'arbitres	10.00
	Frais de voyage -	1.50
27	Avis re -	1.50
	Signification	1.75
30	Assistance a seance d'arbitres & examen de témoins	10.00
	Frais de voyage -	1.50
Juin 5	Avis aux arbitres -	1.50
	Signification	2.25
9	Dépenses de voyage a St Henri	1.00
Juillet 3	Avis aux arbitres	1.50
	Signification	1.75
5	Assistance a seance d'arbitres & examen du témoin Vanier	10.00
		\$ 177.95

P23/E2,98

A

	Montant Rapporté -	\$ 177.95
Juillet 6 -	Avis aux Avocats de la Propriétaire	1.50
	Signification	.50
10	Assistance a seance d'arbitres	10.00
Août 1	Avis aux arbitres	1.50
	Signification	1.75
	Audition de la cause devant les arbitres & argumentation -	10.00
	Honoraires	80.00
	Requête pour taxation de mémoire de frais & assistance a taxation -	10.00

Certif. of Costs \$ 293.20  
1.30  
\$ 294.50

(Notre Mémoire)  
Madore & La Rochelle  
Avocats de la Ville de St. Henri

Au Protonotaire de cette Cour:

L'Humble requête des soussignés expose ce qui suit:

Ils sont en cette cause les Avocats de la Ville de St. Henri.

Ils ont droit aux Honoraires professionnels et déboursés mentionnés au mémoire ci-dessus

Pourquoi les requérants concluent ce que le dit mémoire soit Taxé a la somme de deux cents quatre vingt treize



Certified true and correct according to the Accounting  
 and the authorities by the notary public of the Superior  
 Court. Montreal, September 1893  
 W. M. Lemich, Notary.

No 95)  
Cour Supérieure  
Montréal

La Ville de St. Henri  
Requérante  
En Expropriation

de  
De M. R. Moseley  
Propriétaire

---

Mémoire de frais  
& Requête

---

Trois piastres & vingt centins.  
Montréal, 16 Septembre 1893  
Maître & La Roche  
Avocat de la Ville  
de St. Henri

P23/E2,98

3 7 1 1 A



P23/E2,98

Montreal, 15 Septembre 1893

La Ville de St. Henri

à Madore & La Rochelle Dr  
Avocats

1893				
Janv.	27	a Examen du protok de Mr Lemoine & opinion sur sa réclamation		5 00
Fevrier		" Requête au Gouvernement Fédéral (Comité Chemins de fer) (2 copies & an		12 00
"	21	" Consultation au sujet du règlement pour taxe d'affaires		3 00
"	27	" Consultation & Correction du projet de règlement pour imposer taxe d'affaires		15 00
Mars	10	" Opinion écrite sur la prescription de la réclamation de la Ville de St. Henri contre les propriétaires pour le coût de la construction des canaux d'égouts -		10 00
"		" Voyage à Ottawa pour argumenter devant le Comité des chemins de fer -	35.00	
"		" Frais de voyage -	12.50	47 50
Avril		" Préparation & rédaction d'un projet de règlement pour accorder un bonus de \$20000. à la Merchants Manufacturing Co. Entendue avec Mr McCoun, Avocat de la Cie & diverses discussions projet de règlement & corrections -		45 00
				\$ 137 50

P23/E2,98

		à Montank Rapporté		\$ 137 50
Mars 29	"	Assistance au Conseil & corrections de règlement M.M. Co.	10 00	
Avril 4	"	Assistance au Conseil	10 00	
	"	Frais de voyage	1 50	
5	"	Assistance au Conseil	10 00	
	"	Frais de voyage	1 50	
	"	Préparation & rédaction d'un projet de règlement pour emprunter \$150.000. corrections &c	80 00	
	"	Voyage à Ottawa pour argumenter devant le Comité des Chemins de fer	40 00	
	"	Frais de voyage &c	12 50	52 50
Mai 19	"	Opinion sur le droit de la Ville de St Henri d'avancer à la Citizens Light & Power Co \$7000.00 & sur la manière de faire cette avance	10 00	
20	"	Opinion sur les droits de la Ville de St Henri, contre les épiciers en gros de la Cité de Montréal, qui vont prendre des ordres dans la Ville de St Henri, pour délivrer ensuite les marchandises ordonnées	10 00	
<sup>20</sup> 22	"	Examen du projet d'acte pour la vente avec faculté de rémérer par la Citizens Light & Power Co à la Ville de St Henri, ainsi que du projet de bail & consultation avec le Rec. Trés. & le notaire Bissonnette	10 00	
				\$ 333 00

P23/E2,98

Mai	22	A Montant Rapporté	# 333 00
	13	" Balance de frais payés à J. A. St Julien. Avocat. <sup>in re</sup> Chemin de la Ville de St Henri	4 05
	29	" Montant des frais sur motion payés à A. Leblanc. Avocat <sup>in re</sup> Lemaire vs Ville de St Henri	27 00
Juin	7	" Entrevue avec le Secrétaire Trésorier au sujet de l'ouverture de la Rue Atwater & examen des documents s'y rapportant & préparation d'un projet de résolution pour autoriser la passation d'un marché à cet effet, consultation en outre au sujet des moyens à prendre pour avoir les instruments d'Ingénieur Civil prêtés à Pimard et mis en gage.	12 00
	13	" Préparation d'une résolution pour exempter de taxe la Corporation "Fairbanks & Co" & entrevue avec M. M. Greenshield & Co à ce sujet	8 00
	28	" Examen d'un projet corrigé de résolution pour exemption de taxe à "Fairbanks & Co" préparation de réponses aux questions faites par la Cie d'assurance contre les accidents "Prin"	4 00
	29	" Entrevue avec le représentant de "Fairbanks & Co", & le Pro. maire	# 388 05



P23/E2,98

5 4 4 1 A

June 29	à Montant Rapporté	\$ 388.05
	au bureau de M. M. Greenshildes & Co au sujet de l'exemption de taxe	4.00
30	" Préparation d'un nouveau projet de règlement pour prohiber l'abatage privé dans les limites de la Ville de St. Henri.	10.00
"	" Pas & démarches à l'Hotel de Ville pour assister à la séance du conseil, "pas de séance faite de quorum"	7.00
July 5	" re Fairbanks & Co. Examen d'un nouveau projet de résolution pour exemption de taxe, traduction & copie au Typo-writer.	3.00
"	" Assistance au Conseil	10.00
"	" Frais de voyage.	1.00
17/18	" Frais de voyage à Ottawa, Hôtels re -	12.50
"	" Honoraire sur assistance au Comité du chemin de fer au Conseil Privé	35.00
25	" Consultation au sujet des Rues Terrain Letourneau	2.00
"	" Préparation d'un warrant à être signé par le Maire & le Sec. Trés. pour la vente de la propriété Riell	10.00
"	" Préparation & rédaction d'une résolution autorisant la mise en vente de cette propriété & autorisant aussi le Maire & le Sec. Trés. à émettre leur mandat au Sheriff pour cette vente.	5.00
		\$ 487.55

Montant Rapporté

# 487 55

Août 3	a. Examen de la sentence contre Dame Smart & approbation du projet de commitment	2 00
Sept 13	" Entrevue avec le notaire Bissonnette, examen au certificat du bureau d'enregistrement dans l'affaire de la propriété Moseloy entrevue avec l'avocat du Macmaster Institute, examen & approbation d'un projet de procuration pour donner mainlevée d'hypothèque & approbation définitive d'acte de vente -	10 00
		# 499 55

100  
37 50

No 5447a  
Différentiel état de  
comptes de J. L. Madrol  
depuis 1892 au mois  
Septembre 1893  
Sept 13. 1893

P23/E2,98



P23/E2,98

No 5448

Demande d'une  
réduction de taxes  
Jean Benoit  
rebâtissant sa neuve

15 Sept 1893

St. Bonni de Montréal.  
15 Sept 1893

A Monsieur le Maire & a  
M. M. les Conseillers.

Messieurs,

Voiant que depuis  
le Mois de Mai dernier sur  
les N<sup>o</sup> Officiel 30006 depuis le  
Mois de Juin aussi dernier sur  
le N<sup>o</sup> Officiel 1999 qu'une mai-  
son privée est au que je suis pour  
rebâter le tout en neuve; j'espère

P23/E2,98

qu'une réduction raisonnable me  
sera faite sur mes taxes, et que  
quelque justice me sera rendue  
en cette occasion,

Et je demeure  
Votre tout dévoué  
Benjamin Gohier  
par Dames Redue

P23/E2,98

H. SANCHE, L. L. B.  
Résidence  
1145 RUE BERRI,  
Cote St-Louis.

Sanche & Bissonnette

→ AVOCATS ←

No. 15 RUE ST-JACQUES,

J. B. BISSONNETTE, L. L. B.,  
Résidence  
3532 RUE NOTRE-DAME,  
St-Henri.

Montréal, 15 Septembre 1893

M. Jules Beauchamp

Secrétaire de la ville de  
St-Henri

Monsieur

Si je n'ai pas acquitté le  
Compte de Taxes que vous m'avez  
déjà envoyé c'est parce que je  
ne me crois pas votre débiteur.

J'ai déjà eu l'honneur de vous in-  
former que je ne tiens pas un  
bureau d'affaires à St-Henri en-  
me mes fonctions d'ailleurs mes  
en Couraurore. —

Je remercie d'avance si  
délai que vous avez bien voulu



P23/E2,98

Qu'acorder pour me poursuivre  
et vous pouvez être parfaitement à  
votre aise de ce côté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
votre bien dévoué

J. B. Bissonnette

N<sup>o</sup> 5214

Lettre de J. B.  
Bissonnette  
avocat référendaire  
de George-Town  
d'opinion au  
meurtre de  
le 16 Sep 1898  
J.B.

P23/E2,98

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA  
GENERAL MANAGER'S OFFICE

3 4 3 5.

LAND DEPARTMENT.

MONTREAL, 15th September 189 3

Jules Beauchamp, Esq.,  
Secretary-Treasurer,  
St. Henri.

Dear Sir,-

-St. HENRI LANDS-

-G.T.R.CO.TAXES.-  
-----

With reference to this matter, and the interview Mr Little of this office had with you this afternoon. I beg to present the case of the Railway Company for a reduction of the amount of assessment.

It is true that the assessment is the same as that of a few years back, and that the Railway Company has not objected to it, but the Railway Company was not aware until this year that the 3 1/2 acres vacant land, assessed separately by the assessors, were already included in the 27 1/2 acres of roadway.

I had the acreage again made out, with the result, as stated, that the Roadway contains

	24 acres
add the 3 1/2	3 1/2 "
	<u>27 1/2 "</u>

All that the Railway Company ask with regard to this is that the item in the assessment of \$55,000 on 27 1/2 acres be reduced by the value of the 3 1/2 acres, and an amended account for taxes be made as to that item.

2.

As to the Buildings,

The Assessors have valued them as under (1st column)  
the Railway people value them as under (2nd column) :

	<u>Assessors Valuation.</u>	<u>Railway Company's Valuation.</u>
Oil Shed	\$3,000	\$2,000
Bridge House	1,000	,800
Station	,700	,700
Semaphore signalhouse	,500	,100
	<u>\$5,200</u>	<u>\$3,600</u>
Difference	<u>3,600</u>	
	<u>\$1,600</u>	

I am informed that the Assessors valuation of the three items, more especially <sup>of</sup> the signal house, are too high.

Will you please lay this letter before your Council at its first ordinary meeting.

I ask the Council's favorable consideration in the matter.

Yours truly,

*R. De la Roche*  
*P. Thibeault*





P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & LaRoche,

Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

Batisse, New-York Life, Place d'Armes.

BOITE P. O. 1157.

Montréal, 20 Sept., 1893

M. J. Beauchamp,  
Secrétaire Supp.,  
Ville de St. Henri.

Cher Monsieur -

Nous vous adressons sous pli  
un état de compte, survenu des pièces  
justificatives reliées suivant l'ordre  
indiqué au dit état général -

L'Union des Abatteurs doit pré-  
senter la taxe d'une année, qu'elle  
garde en attendant la fin de leur can-  
se.

Nous vous obligerions beaucoup  
en soumettant au plus tôt le compte,  
et nous faisant parvenir la balance  
en votre faveur -

Bien à vous -

Madore & LaRoche

No 5451

Maire & Larochelle  
Re Comptes des Abattoirs  
20 Sep 93

P23/E2,98

3451



Province de Québec) à une session du comité général  
 Ville St-Henri (Du conseil de la Ville de St-Henri, tenu  
 à St-Henri au lieu ordinaire des séances

Du dit comité, Mercredi, le treizième  
 jour de Septembre mil huit cent quatre  
 vingt deux conformément à la loi à  
 laquelle séance sont présents Son Honneur  
 le Maire Ferdinand Dagenais & M. M. les  
 Conseillers G. M. Perrin, N. Gougen, A. Poiré  
 & Blument Lefleur formant un quorum  
 sous la présidence de M. le Maire

Il est ordonné & statué par résolution  
 Du comité, comme suit savoir =

Il est résolu que le Sec: Général écrive  
 une lettre à M. James Virtue lui de-  
 mandant de vouloir bien être présent à  
 l'assemblée du comité général du conseil  
 qui aura lieu Mercredi prochain le 27  
 courant à 8 heures du soir pour avis au  
 moyen & prendre pour régler l'amiable  
 si possible sa réclamation et La Ville de  
 St-Henri.

Et la séance est levée

Jules Beauchamp  
 Sec: Gén.

F. Dagenais  
 Maire

Ms 5758

Rapport de Comite  
General  
21 Sep 93

P23/E2,98

P23/E2,98

SE CHARGE  
DES  
Travaux d'Ingénieur  
— POUR —  
Chemins de Fer, Tramways, Routes, Ponts,  
Aqueducs, Canaux d'égouts,  
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,  
Hydraulique et Electrique.  
— • • • —  
EXPERTISES, ARBITRAGES, EXPROPRIATIONS.  
— • • • —  
BREVETS D'INVENTION  
POUR LE  
CANADA ET L'ÉTRANGER.

J. EMILE VANIER,  
Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

Ancien Elève Diplômé de l'Ecole Polytechnique  
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens  
Membre du Conseil de la Société d'Hygiène de la Province de Québec  
Membre de la Société d'Hygiène de Paris  
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureau: 107, rue St-Jacques,

Montréal, 23 Sept. 1893

Jules Beauchamp Ecr.

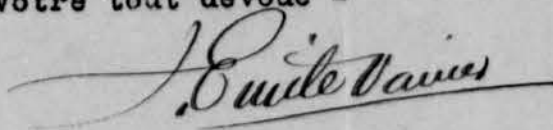
Sec. trésorier Ville de St. Henri

Cher Monsieur,

Je vous envoie ci-inclus la lettre de Monsieur Madore au sujet de la rue Harrison, laquelle vous m'avez passée il y a quelque temps.

Le plan de la rue Harrison de St. Ambroise à Canal, a été dûment livré à M.M. Madore & La Rochelle les Avocats de votre Corporation. -

Votre tout dévoué -



Ingénieur Ville de St. Henri -



No 5453

J. Elanier letta  
Re deliracion du  
plan des Harmons  
de Jean B. Madou  
23 Sep 93

P23/E2,98

P23/E2,98

plainte en considération  
et me croire votre  
Devotement

H. Charron

St-Henri

Sept 1893

A M. Jules Beauchamp  
Sec-Fis.

Il y a quelque  
temps, je suis allé à votre  
bureau pour vous donner les  
raisons de mon retard à  
payer la taxe que vous  
exigez.

Comme vous n'y étiez pas  
votre assistant m'a dit de  
vous faire rapport par écrit.  
Il est vrai que j'ai vendu  
du foin, mais ce foin a  
été récolté par moi-même  
de sorte que je ne regarde  
pas cette vente là pour

No 5154  
M. Charron  
de la rue St-Henri  
pour le foin  
Sept 93

P23/E2,98

un commerce.  
En second lieu, j'ignorais  
qu'il y avait une taxe  
d'imposée à part celle  
que je payais pour mon  
épicerie.

Du moment que j'ai su  
qu'il y avait une taxe  
d'imposée, j'ai discontinué  
de vendre.

Il y a plus de deux  
mois que je n'ai pas  
vendu de foin et je  
n'ai pas l'intention d'en  
vendre, c'est pour cela  
que je n'aimerais pas  
à payer quinze piastres  
pour rien.

Veuillez s'il vous  
plait prendre ma



P23/E2,98

J. A. C. MADORE.

M. G. LA ROCHELLE.

Madore & La Rochelle,  
Avocats, Procureurs, Commissaires etc.

Batisse : New-York Life, Place d'Armes.

TELEPHONE 9227.  
BOITE P. O. 1167.

Montréal, 2 Octobre 1892

Jules Beauchamp Ex  
St Henri  
Cher Monsieur

Nous avons le  
plaisir de vous informer  
que ~~par suite~~ <sup>judgement</sup>  
actuellement dans ces causes  
où la ville de St Henri a  
pu être poursuivie en  
dommage par suite de la  
congelation des tuyaux  
à'eau, renvoyant les  
actions avec dépens.

Bien à vous  
Madore & La Rochelle

P23/E2,98

No 5455

Maitre Charoche  
re cause de la  
congelation des  
tuyaux renvoyé  
à dépendre  
2 Oct 93

Province de Québec à une assemblée du comité financier  
 Ville de Ste-Henri Du conseil de la Ville de Ste-Henri, tenue  
 à Ste-Henri au lieu ordinaire des assemblées  
 Du dit comité Mercredi, le troisième jour de  
 Octobre mil huit cent quatre vingt trois  
 conformément à la loi, à laquelle assemblée  
 sont présents Monsieur le Maire J. D.  
 Dagenais & M. M. les bourgeois blévent  
 Lafleur, G. M. Paré, N. Gougeon, Esime  
 Houllé, ainsi que les autres formant un quorum  
 sous la présidence de M. le Maire.

Il est ordonné & statué par résolution  
 des comités comme suit: savoir -

10

~~Canada~~ - La chartre de la Ville de Ste-Henri

Resolue que les comptes suivants soient  
 acceptés, savoir: Madou & Lavachelle  
 \$1957.12. L. J. D. Papineau \$62.80. J. J. J. &  
 Lavie \$121.90 R. H. J. J. J. \$555.30  
 R. G. G. \$5.75. L. M. M. \$10. R. M. M.  
 \$1.50. E. B. B. \$40 - S. J. J. \$1.25 -  
 S. J. J. \$75.00 - J. M. M. & Co. \$2.70. O. M.  
 \$2.25. H. C. D. \$54.00 E. M. M.  
 \$35.65 - J. A. S. \$13.50 L. A. S.  
 \$27.00 J. K. W. \$111.85 - N. C. C. \$2.00  
 E. B. B. \$5.50 L. R. R. \$109.82  
 J. H. F. \$120. J. & S. G. \$14.16 J. J. J.  
 R. D. D. \$5.60. E. M. M. \$8.95 +  
 \$15.26. Canadian Rubber Co. \$10.95 H. A.  
 D. \$55.51 -

Et la séance est levée

Jules Beauchamp  
 Sec. Gén.

J. Dagenais  
 Maire



No 5456

Rapport de Comite  
General

3 Dec 93

P23/E2,98

P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & LaRochele,  
Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

Batisse: New-York Life, Place d'Armes.

BOITE P. O. 1187.

Montréal, 4 Oct 1893

Jules Beauchamp Escr  
Sec Ins - Ville de St Henri

Cher Monsieur, in re Virtue vs St Henri

Comme il a été résolu d'offrir en règlement de cette affaire, une somme de \$75<sup>00</sup> & les frais d'une action de ce montant, savoir \$15.35, en tout \$90.35. Veuillez nous expédier dès demain ce montant afin que nous puissions faire les offres en question; sinon nous serons obligés de plaider à l'action et les frais seront ainsi beaucoup plus élevés.

Vos dévoués  
Madore & LaRochele

N.B.

Veuillez donc ne pas oublier le montant de votre compte. nous avons besoin d'argent

Vos  
M & L.

No 5457  
Madame Laroche  
lettre re cause  
virtue.  
4 Oct 93

P23/E2,98



P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & LaRochele,  
Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

Batisse : New-York Life, Place d'Armes.

BOITE P. O. 1157.

Montréal, 4 Oct 1893

J. T. Beauchamp Esq  
Sec. Treasury

Ville de St. Henri

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus le compte  
du Notaire Chauchet qui a été employé pour faire  
l'acte de dépôt de la sentence arbitrale dans  
l'affaire Mosely et pour faire faire significations  
de ces sentences, le notaire on a communiqué son  
compte pour le transmettre.

Il on a remis en même temps copie de la  
signification qu'il a fait faire par le Notaire  
Germain & copie de la signification qu'il a faite  
lui-même.

Je vous inclus le tout avec prière de  
vouloir bien lui faire passer son compte sous  
le plus court délai et le lui régler

Bien à vous

J. A. C. Madore  
J. A. C.

No 5458

Madame V. Luchette lettre

Re envoi des comptes  
notant Chaveil

4 Oct 1893

P23/E2,98

3 4 5 6

Au Conseil Municipal  
de la ville St Henri

Messieurs

Oct. 4. 1893

Nous sous-signés,  
propriétaires et résidents de la rue  
St Jean et des environs, en la ville St Henri;  
prenant en considération le progrès ra-  
pide de cette partie de notre municipalité;  
et l'urgence des améliorations qui doivent  
faciliter les communications entre les  
diverses rues, et par là même aider  
au progrès de la ville; la facilité avec  
laquelle nous pouvons à présent faire  
de telles améliorations:

ceci considérant, nous prions hum-  
blement votre conseil de pousser avec  
activité le projet concernant le prolonge-  
ment de la rue St Jean jusqu'aux  
limites Ouest de notre municipalité;  
et vos requérants ne cessant de  
prier.

Edouard Leduc, Sr.

E. J. Leduc

J. Leduc

Mrs. R. Paradij  
Alfred & Dev. Stueh. & Co.  
Alfred & Dev. Stueh.

MM. Decarie & Co.

A. T. M. Dubé — J. P.



J. Pte. Cazebais J. P.  
 Ed. Richard J. P.  
 Greflo Lemoine  
 Joseph Lemoine  
 Frs. L. St. Denis  
 Fr. L. Gurgeon  
 Pierre La Chapelle

A. M. Belle  
 Wm. L. Lantier  
 G. L. Lantier  
 L. Papineau 3547 St. Denis  
 G. W. Bonduas  
 D. G. Gaudet 3485 St. Denis  
 G. Lantier  
 M. Lantier  
 G. Lantier  
 Joseph Lantier  
 Gustave Lantier  
 Joseph Lantier  
 M. Lantier 65 Walker Ave.  
 L. Lantier  
 J. Lantier  
 A. Lantier  
 Charles Lantier  
 Alfred Lantier  
 Jermie Lantier  
 Leon Lantier

Nous des propriétaires de la rue Delisle  
qui ont signé cette liste. Savoir:

Basile Boucher, menuisier

Joseph Chassé

Félix Labelle Epicier

Antoine Pénin Laparateur

Alexandre Langlois dit LaChapelle, commerçant

Napoléon Bélair Fils Entrepreneur

Charles Desormeaux

Joseph Landry

Désirée Proust

Jos Ladouceur

Louis Poirier

A. Paquet

Damase Legault

Salime Plante

H. Lefèvre

E. Labat

Georges Larzon

N<sup>o</sup> 5459

Requête

Au Conseil Municipal

de la ville de St-Jov

Requête

concernant le prolongement

de la rue St-Jean

jusqu'aux limites Ouest

4 Octobre 1893

P23/E2,98



P23/E2,98

METAL ROOFERS.  
GAS AND STEAM FITTERS.  
BUILDERS OF STEAM AND HOT WATER  
HEATING APPARATUS.  
Private Residences, Churches and other  
Private Building contracted for.  
General Tinsmiths and Plumbers.

Jacotel Brothers

1947 NOTRE DAME STREET,

Couvreurs en Metaux.  
POSEURS D'APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR.  
Fournisseurs d'Appareils de Chauffage  
a l'eau et a la Vapeur.  
Pour Maisons, Eglises et autres Edifices  
Publics.  
Plombiers, Ferblantiers, &c.

Montreal, Octobre 9<sup>e</sup> 1893  
Messieurs les Conseillers de la Ville  
de Saint-Henri.

Messieurs  
Après avoir étudié le système de chauffage  
à l'eau chaude qui a été installé dans la Bâtisse  
de votre Conseil de Ville; nous avons reconnu  
qu'il était nécessaire que tout les maîtres  
travaux soit défaits et re-placés de manière  
à favoriser la circulation de l'eau, ainsi que  
d'ajouter d'autres maîtres et retours dans le but  
d'alimenter également tout les calorifères et les  
serpentins qui sont placés dans toute la Bâtisse  
ainsi que les nouveaux serpentins et calorifé-  
res qui il faudra ajouter dans la grande salle  
et les Cabinets privés du Conseil et du théâtre pour  
obtenir de 65 à 70 degrés de chaleur dans toute  
la partie du bas à l'exception de la salle ou  
se trouve les engins du Département du feu  
et de 60 à 65 degrés de chaleur dans la grande  
salle publique.  
Pour obtenir ce résultat il faudra faire usage  
d'une nouvelle fournaise qui sera attachée

P23/E2,98

**METAL ROOFERS.**  
GAS AND STEAM FITTERS.  
BUILDERS OF STEAM AND HOT WATER  
HEATING APPARATUS.  
*Private Residences, Churches and other  
Private Building contracted for.*  
General Tinmiths and Plumbers.



1947 NOTRE DAME STREET,

**Couvreurs en Metaux.**  
POSEURS D'APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR.  
Fournisseurs d'Appareils de Chauffage  
a l'eau et a la Vapeur.  
*Pour Maisons, Eglises et autres Edifices  
Publics.*  
Plombiers, Ferblantiers, &c.

Montreal, *Octobre 9<sup>th</sup> 1893*

*aux deux journales actuelle et d'environ  
1500 pieds de tuyaux de fer d'un pouce  
à deux pouces pour serpentins, calorifères  
et maîtres tuyaux d'alimentations et  
de retours.*

*Le tout humblement soumis pour la  
somme de \$739.<sup>00</sup> Sept cent trente  
neuf Dollars.*

*Vos dévoués Serpenteurs  
Jacotel & Frère  
pp. H. H. H. H. H.*

No 5160  
Opinion de  
Jouanol & fils  
sur le système  
de chauffage  
de l'Hotel de Belle  
9 Dec 93

P23/E2,98

2 4 0 0



P23/E2,98

TELEPHONE BELL 8157

## Bureau de Sante de la Ville de St. Henri

C. M. BARRIERE, President

FERD. DAGENAIS, Her. Maire

LS. DORE, Conseiller

GEORGE NICHOLSON, LEON CHARRETIER

J. LANCTOT, Her. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Sante

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE

3651 rue Notre-Dame

St. Henri, 10 Oct 1893

Mr Le Maire  
& Messieurs les Conseillers  
Ville St. Henri

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous réitérer la demande que je faisais il y a quelque temps à propos de donner de la lumière au dépôt afin que les vidangeurs puissent continuer à faire leur travail la nuit. L'enlèvement des vidanges la nuit est ce qu'il y a de mieux; tout le monde le comprend, mais pour que la chose soit praticable il est nécessaire qu'il y ait sur le terrain une lampe électrique ou quelques lampes à l'huile. Autrement le service ne peut se faire sans se casser le cou particulièrement durant les nuits d'automne. J'espère que votre conseil vaudra bien cette demande immédiatement en considération vu qu'il y a urgence. J'ai l'honneur d'être  
Vtre très dévoué  
Yves M. D. Officier de Sante

N<sup>o</sup> 5461

Lettre de Joseph  
Sanctot B. M. D.  
Du Bureau Local  
d'Hygiène de St-Henri  
Re. Lamps et  
St-Henri

10 octobre 1845

J. N.

P23/E2,98

P23/E2,98

COMMISSION DES CHEMINS À BARRIÈRES,  
S. MONDOU, Secrétaire.

BÂTISSE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE,  
CHAMBRE NO. 6-180 RUE ST. JACQUES,

Montreal, 11 October 1893

M. Wagnais Cer.  
de St Henri.

Cher Monsieur,

Je vous inclus une convention préparée par Messieurs Gravier & Confères au sujet du transfert de cette partie de chemin dans votre municipalité et sur une réponse affirmative de votre part elle sera adoptée à l'assemblée du Bureau qui a lieu demain.

J'ai l'honneur d'être  
Votre humble serviteur  
S. Mondou  
Sec.



No 5468  
Mutual Loan Office  
Trust letter Re  
convention Marine  
Hospice  
11 Oct 93

P23/E2,98

2705

P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST HENRI ET A TOUS CEUX  
QU'IL APPARTIENDRA

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions

seront reçues au bureau du soussigné (Hotel-de-Ville St Henri)

d'ici ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ au 3 Novembre prochain (1893) pour

l'achat de 500 toises et plus de pierre a macadam pour le

pavage des rues de la ville de St Henri.

Ces soumissions devront être cachetées et porter à l'endos

"SOUMISSION POUR PIERRE".

Bureau du Conseil  
St Henri le 12 Oct 1893

*Jules Beauchamp*

Sec-Trésorier



P23/E2,98

PROVINC OF QUEBEC  
TOWN OF ST HENRY

TO ALL WHOM IT MAY CONCERN

PUBLIC NOTICE is hereby given that tenders shall be received  
at the office of the undersigned(Town-Hall)until the third  
november next 1893 at 8 O'Clock P.M for the purchase of  
500 toises or more of stone for macadam for street pavement  
of the town of St Henri.

Such tenders shall be sealed and endorsed "TENDER FOR  
STONE".

Office of the Council  
St Henry this 12 Oct 1893

*Myles Beauchamp*

Sec-Treasurer





P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

Isoussigné L.N. Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport, sous mon serment d'office que le *quatorzième jour de Octobre* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de *Soumission pour 500 toise de pure c. Macadam* ci-annexé dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits \_\_\_\_\_ avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche le *quatorzième jour de Octobre* étant le Dimanche que j'ai lu les dits \_\_\_\_\_ avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les \_\_\_\_\_ dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce *16 Oct/93*

*L. N. Senecal*  
Constable Spécial

No 5463

Mrs Tullie  
Demande de  
sommiers  
pour pierre  
500 tonnes

retour de  
*J. J. J.*  
12 Dec 93

P23/E2,98

Province de Québec / A une assemblée de comité  
 Ville St-Henri / Génial du bonair de cette Ville  
 tenue le 6<sup>ème</sup> au lieu ordinaire  
 du même dudit comité, ~~à 8 heures~~ le 27<sup>ème</sup>  
 le treizième de octobre mil huit cent  
 quatre vingt treize, conformément à  
 la loi de laquelle il est fait mention  
 sous le nom de la Loi de l'Administration  
 D'urgence & M. M. les Bourgeois Blémond  
 Lefleur, C. M. Barrière N. Jougoux  
 Esmeu Thibault & M. J. Aguin présidant  
 sur proposition de la présidence de M.  
 le Maire.

Il est ordonné & statué par résolution  
 du comité, comme suit savoir -

Le compte de M. M. Boullée &  
 Lamoignon notaire est présenté & élève  
 à \$10.50 est approuvé et le Sec. Blémond  
 est autorisé à le payer ainsi que le  
 compte de M. J. A. Vincent s'élevant  
 à \$515.25 -

Et la séance est levée

Julien Blanchard  
 Sec.

J. Dagenais  
 Maire



N<sup>o</sup> 5464

Repport de  
comité général

du 13 Oct. 1893

JR

P23/E2,98

3 4 5 4

5 4 6 5

**P23/E2,98**

All communications, to receive prompt attention, should be addressed to the firm

**REAL ESTATE & GENERAL AGENTS.  
SPECIAL ATTENTION  
GIVEN TO  
MANAGEMENT OF ESTATES.**

**H. JOSEPH & Co.,**  
CANADA CHAMBERS, 16 ST. SACRAMENT ST.  
MONTREAL, OCT 13, 1893 189

BELL TELEPHONE 2866.

CABLE ADDRESS: "CALLJO" MONTREAL.

TO THE SECRETARY

TOWN OF ST HENRI.

Dear Sir,

What inducements does your Town offer to three manufactur-  
ing Companies to build one large Building to contain them all?

They are at present working in Montreal but if they could obtain  
exemption and Bonus they would move out. They employ as follows-

No 1-For 1890-91-92 wages were \$20500. 40 hands- 15 of whom have  
families.

No 2-Wages average for 4 years \$20000. 30 hands- 15 have families.

No 3-Wages \$17000. 42 women- 8 men.

Yours truly,

*H Joseph & Co*

5465

P23/E2,98

N<sup>o</sup> 5465

Lettre de H. Joseph  
à B<sup>e</sup> quel attitude  
ou qu'il se que  
ferait la Ville  
Henri pour  
L. Noblessement  
d'une Manufacture  
en réunissant 50000  
le 15 octobre 1893

H. Joseph

NO 1-101. I 20-01-05  
NO 2-10000 \$10000. 10 10000-10 10000.  
NO 3-10000 \$10000. 10 10000-10 10000.  
limites.

MANAGEMENT OF REALTY  
SPECIALTY AGENTS  
MANAGEMENT & GENERAL AGENTS

MONTREAL

M. JOSEPH & CO.

MONTREAL, OCT. 18, 1893



P23/E2,98

Montréal, 16 Octobre 1893 -

A SON HONNEUR LE MAIRE  
ET A M.M. LES CONSEILLERS DE LA  
VILLE DE ST. HENRI -

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-annexé  
la liste des factures à payer pour matériaux employés à la  
confection des égouts de votre ville, et ce depuis mon rap-  
port du 6 Septembre dernier, le tout se montant à \$1452.23.

J'AI L'HONNEUR D'ÊTRE M.M.

VOTRE TRÈS OBEISSANT SERVITEUR.

*J. Emile Davies*

INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI

P23/E2,98

VILLE DE ST. HENRI  
CONSTRUCTION DES EGOUTS EN 1893.

-----0-----

LISTE DES FACTURES A PAYER POUR MATERIAUX FOUR-  
NIS DEPUIS LE RAPPORT DU SOUSSIGNE  
DU 6 SEPTEMBRE 1893. -

The Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co. (Limited) brique, omission due à facture corrigée - - - - -	\$ 13.50
do do do Octobre 1893. -	518.35
H. A. Dépocas, ciment du 30 Août au 2 Oct. 1893. - - - - -	453.10 ✓
P. Amesse, "couverts manholes et pui- sards" du 7 Juillet au 6 Octobre - -	208.08
Jos. Décarie, brique du 3 au 25 Août -	259.20
T O T A L =	<u>\$1452.23</u>

MONTREAL, 16 OCTOBRE 1893.

*J. Guitevaux*

INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI.

P23/E2,98

No 5466

J. L. Vanier  
liste de factures  
a payer  
16 Oct 1893

DA 9 PRESENTUR 1893  
MILITIA DE MONTREAL  
MONTREAL, LE 16 OCTOBRE 1893

1	100.00	100.00
2	50.00	50.00
3	25.00	25.00
4	12.50	12.50
5	6.25	6.25
6	3.12	3.12
7	1.56	1.56
8	0.78	0.78
9	0.39	0.39
10	0.19	0.19
11	0.09	0.09
12	0.05	0.05
13	0.02	0.02
14	0.01	0.01
15	0.00	0.00
16	0.00	0.00
17	0.00	0.00
18	0.00	0.00
19	0.00	0.00
20	0.00	0.00
21	0.00	0.00
22	0.00	0.00
23	0.00	0.00
24	0.00	0.00
25	0.00	0.00
26	0.00	0.00
27	0.00	0.00
28	0.00	0.00
29	0.00	0.00
30	0.00	0.00
31	0.00	0.00
32	0.00	0.00
33	0.00	0.00
34	0.00	0.00
35	0.00	0.00
36	0.00	0.00
37	0.00	0.00
38	0.00	0.00
39	0.00	0.00
40	0.00	0.00
41	0.00	0.00
42	0.00	0.00
43	0.00	0.00
44	0.00	0.00
45	0.00	0.00
46	0.00	0.00
47	0.00	0.00
48	0.00	0.00
49	0.00	0.00
50	0.00	0.00
51	0.00	0.00
52	0.00	0.00
53	0.00	0.00
54	0.00	0.00
55	0.00	0.00
56	0.00	0.00
57	0.00	0.00
58	0.00	0.00
59	0.00	0.00
60	0.00	0.00
61	0.00	0.00
62	0.00	0.00
63	0.00	0.00
64	0.00	0.00
65	0.00	0.00
66	0.00	0.00
67	0.00	0.00
68	0.00	0.00
69	0.00	0.00
70	0.00	0.00
71	0.00	0.00
72	0.00	0.00
73	0.00	0.00
74	0.00	0.00
75	0.00	0.00
76	0.00	0.00
77	0.00	0.00
78	0.00	0.00
79	0.00	0.00
80	0.00	0.00
81	0.00	0.00
82	0.00	0.00
83	0.00	0.00
84	0.00	0.00
85	0.00	0.00
86	0.00	0.00
87	0.00	0.00
88	0.00	0.00
89	0.00	0.00
90	0.00	0.00
91	0.00	0.00
92	0.00	0.00
93	0.00	0.00
94	0.00	0.00
95	0.00	0.00
96	0.00	0.00
97	0.00	0.00
98	0.00	0.00
99	0.00	0.00
100	0.00	0.00

1893



P23/E2,98



Montréal, 16 Oct. 1893.

M. Jules Beauchamp.

Sect. Tres. de la Ville de St. Henri.

Monsieur:

Son Honneur le Maire de Montréalme charge de vous écrire pour vous demander de bien vouloir lui préparer un état démontrant le nombre de propriétaires dans la Ville de St. Henri. Dans l'état en question, Son Honneur désirerait que vous divisiez les propriétaires en trois catégories, savoir:

- (1) ceux dont la propriété est évaluée de \$1000.00 à \$3000.00;
- (2) ceux dont la propriété est évaluée de \$3000.00 à \$5000.00;
- (3) ceux dont la propriété est évaluée audessus de \$5000.00

Vous pourriez peut-être aussi faire une catégorie pour les propriétaires dont la propriété est évaluée audessous de \$1000.00.

Son Honneur regrette sincèrement le dérangement que ce travail va vous causer, et il vous prie d'agréer l'assurance de sa parfaite considération,

Votre tout dévoué:

*Henri Bausset*  
sec.

N<sup>o</sup> 5467

Lettre de Mr le  
Maire de  
Montréal demandant  
deux unités des  
Propriétaires de  
cette ville

16 octobre 1893

*M*

P23/E2,98

2467

P23/E2,98

5 4 6 0

OFFICES: Nos. 50 & 52 McGill St. Corner Wellington St.  
YARDS: McGill, Wellington, Grey Nun & Youville Sts.

TELEPHONE, BELL 322.

# W. McNally & Co.



DRAIN PIPES. FIRE BRICKS. SEWER BOTTOMS. CALCINED PLASTER. CANADA CEMENT. STABLE FLOOR BRICKS.  
JUNCTIONS. BRICK BLOCKS. CHIMNEY LININGS & TOPS. PORTLAND CEMENT. CAST STEEL SCRAPERS. FIRE CLAYS.  
FIRE TILES. GAS RETORTS. SCOTCH DERRICKS. ROMAN CEMENT. CONTRACTORS' BARROWS. ENAMELLED SINKS.  
G. BUILDING SANDSTONES. FLOOR TILES. MORTAR COLORS, &c. &c.

Montreal, Oct. 16th., 1893. 189

Jules Beauchamp Esq.,  
Corporation of St. Henry.

Dear Sir:--

We have an account against the Corporation amounting to \$279. for goods purchased during the months of February and March of this year, now 8 months ago. We have sent time after time for this account, but our man was unable to get any settlement from you.

Will you please give the matter your prompt attention, as we cannot allow the account to remain open any longer, and would like you to bring it to the attention of your Corporation and much oblige,

Yours very truly,

W. McNally & Co.  
for



2700

P23/E2,98

*Wm. McAlley*

Yours very truly

and which applies  
and would like you to print it in the application of your corporation  
-tion, as we cannot show the records to remain open and follow.

All I now please give the matter your prompt reply.

Yours truly

time for this account, but on the way and unable to get any other matter  
March of this year, now 2 months ago. We have sent you a copy.

No 5268  
W. McAlley  
demande de paiement  
de compte  
16 Oct 1873

CONDONATION OF DEBTS

1873

P23/E2,98

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE ST HENRI

ÀUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST HENRI ET À TOUT CEUX  
QU'ILS APPARTIENNENT

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions

seront reçues au bureau du sousigné (Hotel-de-Ville St Henri)

d'ici *a 8 hrs P.M* au 3 Novembre prochain (1908) pour

l'achat de 500 toises et plus de pierre à macadam pour le

pavage des rues de la ville de St Henri.

Ces soumissions devront être cachetées et porter à l'adresse

«COMMISSION POUR PIERRES».

Bureau du Conseil  
St Henri le 12 Oct 1908

*Jules Beauchamp*  
Sec-Trésorier



P23/E2,98

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI

PROVINCE OF QUEBEC  
VILLE DE ST HENRI  
The Council of the Town of St. Henri do hereby give notice that tenders will be received  
at the office of the Town Clerk, in the Town Hall, until the third  
of November next 1893 at 8 o'clock P.M. for the purchase of  
500 toises or more of stone for macadam for street pavement  
of the town of St. Henri.

Such tenders shall be sealed and endorsed "TENDER FOR  
STONE".

Office of the Council  
St. Henri this 12 Oct 1893

*Jules Beauchamp*

Sec-Treasurer



*Handwritten notes and signatures in the bottom left corner.*



P23/E2,98

PROVINCE OF QUEBEC  
 TOWN OF ST HENRY

TO ALL WHOM IT MAY CONCERN

Public Notice is hereby given that tenders shall be received at the Office of the Mayor (Town-Hall) until the third day of November next 1893 at 8 o'clock P.M. for the purchase of 500 toises or more of stone for macadam for street pavement of the town of St Henri.

Such tenders shall be sealed and endorsed "TENDER FOR STONE".

Office of the Council  
 St Henry this 12 Oct 1893

*Jules Beauchamp*

Sec-Treasurer



*Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including a large '3' and some illegible scribbles.*

P23/E2,98

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE ST HENRI

Monsieur JULES PAPINEAU constable spécial de la v  
ville de St Henri et résidant dans la dite ville de St Henri  
certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment  
d'office que le douzième jour de octobre 1893  
J'ai affiché une vraie copie d'icelui avis publiques, a la porte de  
l'Eglise catholique apostolique et romaine de St Henri sie  
et située dans la dite ville de St Henri vis-avis le No  
48 rue Ste Elizabeth. Et je certifie de plus avoir lu le dit a  
vis public dans les langues française et anglaise a haute et  
intelligible voix a la porte de la dite Eglise Catholique  
apostolique et romaine de St Henri, a l'issue du service di  
vin du matin dimanche le quinziesme jour d'Octobre mil huit  
cent quatre vingt treize.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour  
servir et valoir ce que droit.

St Henri ce 16 Oct 1893

*Jules Papineau*  
Constable Spécial

No 5464  
Comptable R. de  
de de de de de de  
l'achat de papier  
a machine  
16 Oct 93

P23/E2,98

5 4 1 0

Béique, Lafontaine, Turgeon & Robertson,

AVOCATS.

FRED. L. BEIQUE, C.R.  
E. LAFONTAINE, LL.D.  
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.  
D. C. ROBERTSON, B.C.L.

Bell Telephone No. 1010.

BATISSE "NEW YORK LIFE INS. CO."

3EME ETAGE, No. 309,

11 PLACE D'ARMES,

Montreal, 16 October 1898

Jules Beauchamp, Eccl  
Secrétaire Trésorier St. Henri P. 2.

Cher Monsieur.

Veuillez trouver sous ce pli un chèque de \$ 303.96 en paiement des paiements de taxes scolaires et municipales imposées sur les terrains de Mme Boïque & de la Succession de Dame V. Etjeaudet (M<sup>me</sup> J. Cassidy) à St. Henri Savoir:

St. Henri Savoir: No officiel. -	Taxes municipales pour l'année 1898	Taxes scolaires pour l'année finissant le 30 Juin 1898
2 de 3112 & 13 de 1913	\$ 60.70	\$ 43.50
3 " 3112 & 14 de 1913	44.80	32. -
11 " 3112 & 15 de 1913	33.60	21. -
21 & 25 de 1913	11.06	7.90
26 de 1913	3.85	2.75
27 " "	3.85	2.75
28 " "	3.85	2.75
29 " "	3.85	2.75
30 " "	3.85	2.75
31 " "	3.85	2.75
33 " "	3.85	2.75
Total des taxes scolaires		126.65
" " " municipales		177.31
		\$ 303.96



P23/E2,98

Béique, Lafontaine, Turgeon & Robertson,

AVOCATS.

FRED. L. BEIQUE, C.R.  
E. LAFONTAINE, LL.D.  
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.  
D. C. ROBERTSON, B.C.L.

Bell Telephone No. 1019.

BATISSE "NEW YORK LIFE INS. CO."  
3EME ETAGE, No. 309,  
11 PLACE D'ARMES,

Montreal,

189

Je vous Inverrais bien les comptes mais  
ily en a quelques uns que je n'ai pas encore  
reçus; cela provient de ce que, à l'oucontre de  
mes demandes répétées, <sup>au lieu de me les envoyer</sup> on envoie ces comptes  
pour partie à Mr Beaudet, l'Exécuteur Testa-  
mentaire de feu M<sup>re</sup> Cassidy et pour l'autre  
partie, à Mr Joel Leduc, qui n'a plus pour un  
son d'intérêt dans ces terrains là; ce qui fait  
que je les reçois bien irrégulièrement. Vous voudrez  
bien, si vous plaît, m'accuser réception de la  
dite somme.

Je vous renvoie aussi sous ce pli un compte  
de M<sup>re</sup> Béique & al contre votre Corporation; et  
je vous prierais d'avoir l'obligeance de me le  
régler à votre plus immédiate convenance

Bien à vous

J. L. Béique per R. L. G.

Bibliothèque de la Ville de Montréal  
Tougeon & Robertson

N<sup>o</sup> 5470

Lettre de H. L. Beique  
Re taxes Municipales  
& Scolaires et acqui  
re des comptes  
16 octobre 1895

*H. L. Beique*

P23/E2,98

5410

P23/E2,98

(Reg. 93-390.)

**GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA.**

GENERAL MANAGER'S OFFICE.

25<sup>th</sup>  
Montreal, 31<sup>st</sup> May, 1893.

To the SECRETARY-TREASURER

of the Municipality of

SIR,

*La Henry*  
*La Henry P.O.*  
*Que.*  
MUNICIPAL CODE, ART. 165 and 471.

I will thank you to send me, by mail, immediately after the Valuators of your municipality have deposited their next valuation roll, a certified extract from the roll, of the valuation of the property of this Railway Company as it appears on the roll—stating the heads under which the items are placed—together with a note of your fees therefor.

Your obedient servant,

*L. J. Sargeant*

General Manager.

(over)



P23/E2,98

La Compagnie du CHEMIN de FER du GRAND TRONC du CANADA.

Bureau du Gérant Général.

Montréal, 31 Mai, 1893.

A M. le SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

de la Municipalité de \_\_\_\_\_

MONSIEUR,

**CODE MUNICIPAL, Art. 165 et 471.**

Je vous serais infiniment obligé de m'envoyer une copie certifiée de l'extrait du prochain rôle d'évaluation de votre municipalité, ayant trait à la valeur de la propriété de cette Compagnie, telle que fixée par vos évaluateurs, aussitôt que ces messieurs auront complété et déposé les rôles d'évaluation. Vous voudrez bien indiquer sous quelles rubriques sont placés les différents items qui s'y rattachent.

Je vous prie de nous adresser en même temps le mémoire de vos honoraires.

Votre obéissant serviteur,

*L. J. Sargeant*

Gérant Général.

P23/E2,98

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

3435

GENERAL MANAGER'S OFFICE

LAND DEPARTMENT.

MONTREAL,

October 17 1893

Jules Beauchamp &  
Secretary, Treasurer  
St Henri

Dear Sir,

St Henri Lands.

G.T.R. Co Taxes.

Referring to my letter  
to you of Sept 15/93

I shall be glad to hear  
what has been done in this matter  
as soon as it has been dealt with  
by your Council.

Yours truly  
W. Beauchamp  
W. Beauchamp

N<sup>o</sup> 5471

Lettre de L. H.  
Beauséant Re  
Evaluation  
17 Oct. 1893

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

Le... ..

P23/E2,98



P23/E2,98

SE CHARGE  
DES  
Travaux d'Ingénieur  
— POUR —  
Chemins de Fer, Tramways, Routes, Ponts,  
Aqueducs, Canaux d'égouts,  
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,  
Hydraulique et Electrique.  
— — —  
EXPERTISES, ARBITRAGES, EXPROPRIATIONS.  
— — —  
BREVETS D'INVENTION  
POUR LE  
CANADA ET L'ÉTRANGER.

✠ J. EMILE VANIER, ✠  
Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

Ancien Elève Diplômé de l'Ecole Polytechnique  
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens  
Membre du Conseil de la Société d'Hygiène de la Province de Québec  
Membre de la Société d'Hygiène de Paris  
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureaux : 107, rue St-Jacques,

Montréal, 17 Oct 1893

Jules Beauchamp  
Sec. gén.  
Ville de St-Henri

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier au sujet  
de la remise de votre rapport sur le  
projet de la ville de St-Henri.

Ce faisant, vous m'obligez  
à vous en remercier.

J. Emile Vanier

Secrétaire de la Ville de St-Henri  
en transit & son territoire

ce 17 octobre 1893 —

J. Durier

J. C.

N<sup>o</sup> 5478

Recevoir H. G. Vanier

le transit &

le poids 17 oct 93

*[Signature]*

P23/E2,98

3415